

Licence Professionnelle

Métiers des Bibliothèques et de la Documentation 2009-2010

La mise en place d'un outil documentaire pour un public spécifique :

La création d'une mallette pédagogique.



Aurélié ALABRÉ

Stage effectué du 29 mars au 25 juin 2010

Centre Départemental de Documentation Pédagogique de l'Indre.

Maître de stage

Marie-Catherine BOUTINET

Médiathécaire,

Centre Départemental de Documentation Pédagogique de l'Indre.



Université
de Limoges

FACULTÉ
DES LETTRES
ET DES SCIENCES
HUMAINES

Remerciements

Je tiens à remercier tout le personnel du Centre Départemental de Documentation Pédagogique de l'Indre pour m'avoir accueilli à bras ouverts et pour m'avoir soutenu dans mon travail au sein de la structure, aussi bien la médiathèque que la librairie.

Je tiens particulièrement à remercier mon maître de stage, Mme Boutinet, Responsable de la médiathèque, pour m'avoir épaulée dans mon sujet de stage et pour m'avoir fait découvrir les nombreuses et variées activités du CDDP.

De même je remercie M. Forget, Conseiller pédagogique en arts visuels à l'Inspection académique de l'Indre, pour ses conseils et indications quant à la création de la mallette.

Je remercie également M. Barlet, Directeur du CDDP de Châteauroux, pour avoir accepté de me recevoir au sein de son établissement, ainsi que le Centre Régional de Documentation Pédagogique de la région Centre pour avoir permis que j'effectue mon stage au CDDP 36.

Enfin je remercie Mme Peurot, ma professeure référente, pour m'avoir écoutée et aiguillée pour l'organisation et la rédaction de mon mémoire.

Table des matières

TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	3
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES.....	4
INTRODUCTION.....	5
I. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL.....	6
A. <i>Les Centres Départementaux de Documentation Pédagogique (CDDP) et leur fonctionnement.....</i>	6
B. <i>Le CDDP de Châteauroux.....</i>	7
II. LES MALLETES PÉDAGOGIQUES : CONCEPTS ET PRÉEXISTANT.....	10
A. <i>Une mallette pédagogique : quoi ? pourquoi ?</i>	10
B. <i>Les mallettes pédagogiques : préexistant et fonctionnement.....</i>	11
1. <i>Analyse de la forme et des constituants des mallettes existantes.....</i>	11
2. <i>La mise en place d'un service pour un outil spécifique : les tournées du CDDP de l'Indre.....</i>	14
III. ANTICIPER, DÉTERMINER ET RÉPONDRE À UN BESOIN SPÉCIFIQUE D'UN PUBLIC PARTICULIER... .	17
A. <i>Connaître les besoins des enseignants en termes documentaires.....</i>	17
B. <i>Déterminer quels sont les besoins prioritaires et comment les traiter.</i>	18
1. <i>Définir le niveau et les notions à aborder.....</i>	18
2. <i>Quel contenu et quelle forme pour répondre au sujet et aux besoins des enseignants ?.....</i>	21
IV. RÉPONDRE CONCRÈTEMENT À LA DEMANDE : LA CRÉATION DE LA MALLETTE.....	24
A. <i>Sélectionner les documents : la recherche documentaire.....</i>	24
1. <i>Les connaissances préalables.....</i>	24
2. <i>La recherche de documents adaptés.</i>	25
B. <i>Intégrer la mallette au fonds du CDDP : l'acquisition , le traitement documentaire et l'équipement.....</i>	27
1. <i>L'acquisition.....</i>	27
2. <i>Le traitement documentaire et l'équipement.....</i>	28
C. <i>La communication autour de la mallette.....</i>	29
1. <i>La diffusion de la mallette.....</i>	29
2. <i>L'évaluation de l'intérêt et de la pertinence de la mallette.....</i>	30
CONCLUSION.....	31
BIBLIOGRAPHIE.....	32
TABLE DES ANNEXES.....	34

Table des illustrations

GRAPHIQUE I : MALLETTES ET EXPOSITIONS EXISTANTES AU 1ER SEPTEMBRE 2009 RÉPARTIES PAR NIVEAU.....	12
GRAPHIQUE II : MALLETTES ET EXPOSITIONS EXISTANTES AU 1ER SEPTEMBRE 2009 RÉPARTIES PAR MATIÈRE.....	13
GRAPHIQUE III : NIVEAU D'ENSEIGNEMENT DES ENSEIGNANTS QUI ONT ACCEPTÉ DE RÉPONDRE.....	19
GRAPHIQUE IV : DISCIPLINES PLÉBISCITÉES PAR LES ENSEIGNANTS QUI ONT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE.....	19
GRAPHIQUE IV : SUPPORTS PLÉBISCITÉS PAR LES ENSEIGNANTS QUI ONT ACCEPTÉ DE RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE.....	22
ILLUSTRATIONS I : MALLETTE PÉDAGOGIQUE « LES ARTS DU MOYEN ÂGE, CYCLE 3 ».....	29

Liste des abréviations et acronymes employés.

- ADAV** : Ateliers Diffusion Audiovisuelle.
- ATD** : Aide Toute Détresse
- BCD** : Bibliothèque Centre de Documentation.
- BNF** : Bibliothèque Nationale de France.
- BO** : Bulletin Officiel.
- BU** : Bibliothèque Universitaire.
- CDDP** : Centre Départemental de Documentation Pédagogique.
- CDI** : Centre de Documentation et d'Information.
- CE1** : Cours Élémentaire 1ère année.
- CE2** : Cours Élémentaire 2ème année.
- CIEP** : Centre International d'Étude Pédagogique.
- CLDP** : Centre Local de Documentation Pédagogique.
- CLPS** : Centre Local de Prévention de la Santé.
- CM1** : Cours Moyen 1ère année.
- CM2** : Cours Moyen 2ème année.
- CNDP** : Centre National de Documentation Pédagogique.
- CP** : Cours Préparatoire.
- CRDP** : Centre Régional de Documentation Pédagogique.
- ECAP** : Enseignant Chargé de l'Accompagnement Pédagogique.
- EMALA** : Equipe Mobile Académique de Liaison et d'Animation.
- EPA** : Établissement Public à caractère Administratif.
- IA** : Inspection d'Académie.
- ITRF** : Ingénieur Technique de Recherche et Formation.
- IUFM** : Institut Universitaire de Formation des Maîtres.
- PDF** : Portable Document Format.
- PTO** : Personnel Technique Ouvrier.
- RPI** : Regroupement Pédagogique Intercommunal.
- SASU** : Secrétaire d'Administration Scolaire et Universitaire.
- SCÉRÉN** : Services, Culture, Éditions, Ressources pour l'Éducation Nationale.
- SIGB** : Système Intégré de Gestion de Bibliothèque.
- TBI** : Tableau Blanc Interactif.
- TICE** : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation.
- VES** : Visite en Établissement Scolaire.

Introduction

Les bibliothèques et centres de documentation sont des établissements publics particuliers. Ils sont les seuls à offrir des services documentaires à l'ensemble des usagers. Dans cette optique ils se doivent de connaître les besoins de leurs publics pour y répondre concrètement. Dans ces structures, le public conditionne le fonds documentaire et du fonds dépend le public. Cette vérité est d'autant plus vraie dans les centres de documentation spécifiques qui ont un public plus restreint mais plus pointu et plus ciblé. C'est notamment le cas des Centres Départementaux de Documentation Pédagogique destinés aux enseignants de tous niveaux et plus particulièrement de celui de l'Indre. Dans ces centres, il faut trouver des outils qui répondent concrètement aux demandes particulières des enseignants en terme de documents et de services. Des documents et services aussi bien pour eux, pour les appuyer dans la construction de leurs cours, que pour les élèves auxquels ils sont confrontés et qu'ils doivent amener vers la connaissance, puis le savoir.

Pour conquérir et conserver des usagers, les CDDP proposent donc des outils qui répondent aux besoins des enseignants, alors que les pratiques de ces derniers changent avec les nouveaux médias et la réorganisation de leur temps de travail. Dans ce cadre le CDDP de l'Indre propose un outil documentaire spécifique : les mallettes pédagogiques.

Comment et pourquoi sont-elles créées ? Quels objectifs servent-elles ? C'est ce que l'on va voir ici, en présentant tout d'abord ce que sont des mallettes pédagogiques et quelles formes elles adoptent, puis en réalisant une mallette étape par étape pour mieux rendre compte de son intérêt aussi bien pour les enseignants que pour le CDDP de l'Indre.

I. Présentation de l'établissement d'accueil.

A. Les Centres Départementaux de Documentation Pédagogique (CDDP) et leur fonctionnement.

Un CDDP est un centre de documentation spécifique à une utilisation et à un public. Il est destiné en priorité aux enseignants de tous niveaux et de toutes disciplines, dans le cadre de l'exercice de leur profession.

« Le Centre départemental de documentation pédagogique est un centre de ressources pour les enseignants du département qui assure les missions de documentation, vente de documents et ingénierie éducative »¹.

L'ingénierie éducative étant une démarche permettant de construire une méthode éducative efficace. On pourrait simplifier la définition d'un CDDP en parlant de centre de documentation destiné en priorité aux enseignants, avec en plus une fonction de librairie et d'éditeur. Dans ce cadre il a des missions bien définies, conditionnées par son public et encadrées par ses tutelles à différents niveaux. De celles-ci découlent un fonds documentaire structuré et propre aux besoins de l'éducation nationale.

Les CDDP sont chapeautés à différents niveaux. Ils dépendent au plus haut niveau du ministère de l'Éducation nationale, tout comme les CDI (Centre de Documentation et d'Information), tandis que les BU (Bibliothèque Universitaire) dépendent du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et que les bibliothèques territoriales et nationales dépendantes du ministère de la Culture et de la Communication. Le ministère de l'Éducation nationale lui insuffle les grandes lignes des missions qui lui sont conférées. Pour cela il passe par un établissement administratif public créé en 1931 et encadré par une loi du 10 avril 1954, le Centre National de Documentation Pédagogique (CNDP).

Le CNDP a des missions, fixées par le ministère de l'Éducation Nationale, qu'il doit développer dans l'ensemble des établissements qui dépendent de lui.

« [Le CDDP] exerce auprès des établissements d'enseignement et des communautés universitaires et éducatives une mission d'édition, de production et de développement des ressources éducatives, dans tous les domaines de l'éducation. Il est chargé d'en favoriser l'usage, en France et à l'étranger.

Il contribue au développement et à la promotion des technologies de l'information et de la communication en matière éducative, ainsi que de l'éducation artistique et de l'action culturelle.

Il participe à l'animation des centres de documentation et d'information institués au sein des établissements d'enseignement et à la formation des enseignants ainsi que des intervenants artistiques à l'utilisation des ressources éducatives ».²

Le CNDP se doit donc de promouvoir une documentation pédagogique et éducative utile aux professeurs et indispensable au développement des compétences des élèves de tous niveaux, aussi bien par la mise à disposition que par la production (et donc l'édition) de documents. Il héberge des groupes d'études ministériels qui valident la valeur scientifique et pédagogique des divers documents qui leur sont soumis soit par des éditeurs, soit par des personnes privées. Mais surtout avec le développement des Centres Régionaux de Documentation Pédagogique (CRDP) dès 1954-1955, le CNDP se doit de coordonner l'activité des

1 Définition donné dans l'article « Centre départemental de documentation pédagogique des Pyrénées-Atlantiques » de l'encyclopédie libre Wikipédia sur le site http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikiedia:Accueil_principal

2 Extrait de l'Art. 2 du Décret n° 2002-548 du 19 avril 2002 relatif au Centre national de documentation pédagogique et aux centres régionaux de documentation pédagogique.

CRDP, avec lesquels il constitue un réseau national, en fonction des priorités données par le ministère de l'Éducation nationale. Ce réseau est appelé SCÉRÉN (Services, Culture, Éditions, Ressources pour l'Éducation Nationale) et regroupe aujourd'hui 31 centres régionaux et leurs centres départementaux, soit 180 établissements ouverts au public dont 170 médiathèques et 125 librairies. Ces librairies font la particularité des établissements du réseau SCÉRÉN, elles commercialisent l'ensemble de la production éditoriale du CNDP et des CRDP de France du fait de leur mission d'édition. Le CNDP assure la publication du *Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale* et des programmes d'enseignements de l'Éducation Nationale, entre autres. De plus le CNDP attribue des subventions qui couvrent l'essentiel des salaires des personnels des CRDP et également des aides financières sur des projets ponctuels, tout en évaluant qualitativement et quantitativement leurs activités.

Les CDDP dépendent donc également et surtout, des CRDP, qui en sont les créateurs avec l'accord du CNDP. Les CRDP sont des EPA (Établissement Public à caractère Administratif) c'est-à-dire qu'il sont régis quasi exclusivement par le droit public. Ils se doivent d'assurer les missions confiées par le ministère de l'Éducation nationale tout en respectant le cadre des politiques académiques définies par chaque recteur d'académie; mais ce sont des établissements autonomes qui sont libres de leurs choix. Le CRDP fixe des objectifs correspondants aux missions ministérielles et aux volontés académiques régionales, les diffuse et met en place les moyens pour les atteindre, au sein de son territoire défini, par le biais des antennes locales que sont les CDDP et les CLDP (Centres Locaux de Documentation Pédagogique). Les CDDP ont une comptabilité qui fait partie intégrante du budget du CRDP dont ils dépendent.

Les CDDP sont donc la dernière maille de la chaîne avant les usagers. Ils en sont les plus proches et les plus à même de définir les besoins de ces derniers car en contact direct avec eux. Ils dépendent d'une hiérarchie stricte mais dispose d'une certaine marge de manœuvre qui leur est propre et qui correspond à leur proximité aux usagers et à leur intégration au sein d'un territoire. En effet ils s'adaptent à lui-ci, à ses composantes et donc à la demande. La plupart du temps les CDDP hébergent à la fois une médiathèque et une librairie.

Pour la partie qui nous concerne plus particulièrement les médiathèques proposent un fonds documentaire très ciblé, qui comporte de nombreux guides pédagogiques pour appuyer l'enseignant dans sa démarche d'apprentissage aux élèves.

Je ne peux aller plus loin dans cette présentation générale des centres de documentation si particulier que sont les CDDP, car chaque CDDP a dès lors ses particularités. Ce qui amène tout naturellement à présenter plus particulièrement le CDDP de Châteauroux qui m'a accueilli durant ce stage.

B. Le CDDP de Châteauroux.

Le CDDP de Châteauroux couvre le territoire administratif de l'Indre (36). Il dépend du CRDP du Centre basé à Orléans dans le Loiret (45). Le CDDP de Châteauroux est une petite structure basée à proximité de l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) de l'Indre, pour être en concordance avec celui-ci, puisque les élèves, futurs professeurs des écoles, peuvent se rendre très facilement au CDDP. Il est destiné à 295 établissements scolaires en Indre et aux futurs professeurs formés à la faculté et encore pour l'heure à l'IUFM.

Le lieu en lui-même est composé essentiellement de trois espaces ouverts au public : la librairie, la médiathèque et la ludothèque.

Au sein de la librairie y sont commercialisés les ouvrages et périodiques édités par le CNDP, les différents CRDP de France et plus particulièrement par le CRDP du Centre. Les rentrées d'argent permises par la librairie sont ensuite centralisées au CRDP du Centre qui redistribue les profits entre les établissements de la région et en particulier aux médiathèques et ludothèques. Lorsque qu'un ouvrage est édité par le CRDP du Centre 60% des recettes de vente reviennent au CRDP. Par contre sur la vente des ouvrages des autres CRDP seul 34% des ventes reviennent à celui du Centre. De plus les spécimens qui transitent par la librairie

se retrouvent après une période de 6 mois dans la médiathèque, ce qui est un apport non négligeable pour le fonds de la médiathèque et tout à fait en corrélation avec ses missions car les CRDP ne publient que des documents parascolaires, appuis pour les enseignants.

La médiathèque occupe le plus grand espace soit environ 200 m² sur 400 m² au total. Elle compte à ce jour 20360 documents sur des supports variés, sans compter les numéros de périodiques. Son fonds est constitué de 13368 ouvrages, comprenant des guides pédagogiques, des manuels, de la littérature de jeunesse, des albums et des classeurs de fiches pratiques. Mais aussi de 68 abonnements à des périodiques, en libre service et stockés aux archives pour les numéros les plus anciens. La médiathèque propose également un fonds très important de vidéocassettes, soit 3252 VHS, complétées et remplacées progressivement par un fonds de DVD qui s'élève actuellement à 321 documents. 643 CD-ROM et DVD-ROM sont de même empruntables au CDDP. La médiathèque met aussi à disposition un fonds de 2343 planches de diapositives, qui continuent à être empruntées, en particulier par les professeurs de premier cycle³, car il n'existe pas encore de support équivalent au CDDP. Enfin elle propose des mallettes pédagogiques et des expositions pour les enseignants (*Cf chiffres II.B. p. 12*). Ces mallettes sont un ensemble de documents portant sur un sujet, que les médiathécaires créent elles même pour répondre aux besoins des professeurs. Les expositions sont, quant à elle, un ensemble de panneaux explicatifs illustrés, portant sur un sujet, se voulant scientifiques et d'un bon niveau de vulgarisation pour les élèves. Elles sont acquises auprès d'éditeurs spécialisés dans ces supports, ou peuvent également être réalisées par le personnel du CDDP. Ce fonds particulier a été développé depuis 2001.

La médiathèque est ouverte à tout public qui souhaite s'inscrire (particulier compris) et plus spécialement aux établissements scolaires publics ou privés. Les abonnements sont annuels et payants pour financer la médiathèque. Les établissements en général prennent un abonnement pour l'ensemble des professeurs, abonnement qui est parfois payé par les communes qui souhaitent en faire bénéficier leurs écoles (c'est le cas notamment pour la ville de Châteauroux). L'abonnement est dégressif par rapport aux nombres de classes concernées. Le prêt s'étend sur trois semaines, renouvelable jusqu'à la réservation du document et concerne jusqu'à 12 documents dont 2 jeux.

Enfin l'établissement dispose d'une ludothèque depuis 2000, faisant la particularité du CDDP de Châteauroux. En effet, rares sont les CDDP qui proposent une ludothèque et le CDDP de Châteauroux est le centre qui dispose du plus gros fonds jeux au CRDP du Centre ; alors que les jeux s'avèrent être un atout pour la fréquentation, attirant aussi bien des particuliers que des enseignants. Rappelons ce qu'est une ludothèque :

« La ludothèque est un équipement culturel où se pratiquent le jeu libre, le prêt et des animations ludiques. Sa structuration autour des jeux et des jouets lui permet d'accueillir des personnes de tout âge. Lieu ressource géré par des ludothécaires, sa mission est de "donner à jouer". »⁴.

Cette ludothèque se marie aux missions d'un CDDP puisqu'elle ne propose que des jeux éducatifs et/ou coopératifs et qui permettent la progression des élèves dans l'apprentissage. Elle a pour but de promouvoir l'apprentissage par le jeu, dont l'importance est de plus en plus reconnu par le monde de l'éducation. Cette ludothèque propose actuellement 346 jeux, pour tous les cycles jusqu'au collège, en particulier en français, mathématiques et langues étrangères. Elle est très appréciée par les usagers car ce genre de jeux représentent un coût important pour les écoles qui ne peuvent pas toujours acquérir de tels équipements pédagogiques, elles empruntent donc à la ludothèque.

A noter que le CDDP propose également des formations en informatique pour les enseignants et documentalistes, conformément aux volontés du CRDP du Centre et du CNDP, d'après le décret du 19 avril

3 Un rappel sur les cycles : le 1er cycle regroupe la très petite section, la petite section, la moyenne section de maternelle, le 2ème cycle englobe la grande section, le CP et le CE1 et enfin le 3ème cycle correspond au CE2, CM1, CM2.

4 Définition d'après l'Association des Ludothèques de France (ALF).

2002.

La médiathèque et la ludothèque occupent le plus grand espace de l'établissement conformément à leurs besoins en terme spatial. Cependant le lieu est petit et le CDDP arrive à ses limites spatiales, il est donc envisagé un inventaire puis un désherbage pour recréer de la place, en particulier par l'élimination progressive du stock important de VHS, permettant ainsi un réaménagement pour permettre la création d'un espace dédié à l'informatique. En ce qui concerne l'importance de la médiathèque vis-à-vis du projet de la structure, elle est une priorité. Elle est le plus gros poste de dépenses et priorité est donnée au développement du fonds, particulièrement des mallettes pédagogiques. Les crédits de la médiathèque ont varié selon les années pour atteindre actuellement 11000€. Aujourd'hui le CDDP souffre d'une relative baisse de fréquentation pour une même période, cette baisse fait partie des préoccupations et des solutions sont envisagées pour l'endiguer, comme les VES (Visite en Établissement Scolaire) pour que le CDDP présente l'ensemble de ses services. Cependant le CDDP de l'Indre enregistre 17600 prêts en 2008-2009 alors que celui du Cher (18) n'enregistre que 7000 prêts environ, pour le double d'enseignants. De plus depuis 2000 le prêts est toujours en hausse chaque année et cela se confirme également cette année avec une hausse des prêts d'environ 5 % .

Cf annexe n°1

Le CDDP est financé par les subventions du CNDP qui couvrent environ 85% des salaires et du Conseil Général de l'Indre pour le fonctionnement (24900€). Ce dernier par convention met également à disposition les locaux. Ces subventions ne couvrent pas toutes les dépenses et le CDDP doit trouver des recettes. Pour cela il y a l'édition et les ventes en librairie, mais aussi les abonnements en médiathèque et enfin les formations qui sont données dans les locaux, à l'IUFM et à l'école d'infirmière sur les TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation) ou autres. Il emploie à ce jour 7 personnes à temps plein, dont 2 médiathécaires, 1 ludothécaire et 1 libraire. Le personnel provient essentiellement du monde enseignant. Le directeur M. Barlet est enseignant d'histoire-géographie en détachement, de même que l'ECAP (Enseignant Chargé de l'Accompagnement Pédagogique), M. Chatiron, professeur des écoles, ou la médiathécaire Mme. Boutinet, enseignante de lettres classiques. Les enseignants en détachements sont des professeurs appartenants au ministère de l'Éducation et qui exercent de nouvelles fonctions liées à l'établissement qui les accueille et les rémunère, le détachement s'exerce sur une période de 1 à 5 ans renouvelable sans limitation. Il peut tout de même être mis fin au détachement par l'enseignant ou l'établissement d'accueil. La ludothécaire, Mme Durand, est également une enseignante de lettres mais en réadaptation après une longue période de maladie, c'est-à-dire qu'à sa demande, avant de reprendre son emploi d'enseignante elle est assignée au CDDP pour une période de 3 ans. Le reste du personnel ne provient pas du monde enseignant. Mme Rossignol est SASU (Secrétaire d'Administration Scolaire et Universitaire), titulaire, elle s'occupe de la librairie et de la gestion. M. Roux est PTO (Personnel Technique Ouvrier), c'est un statut en voie d'extinction et qui est remplacé actuellement par les ITRF (Ingénieur Technique de Recherche et de Formation). Enfin Mlle Gonnard est contractuelle au CDDP et exerce la fonction de médiathécaire. Quant à moi je fais partie de l'ensemble médiathèque et ludothèque, mon intégration c'est donc fait dans l'optique d'un apprentissage concret des différentes activités de la médiathèque et des problématiques auxquelles elle est confrontée, c'est-à-dire essentiellement sa baisse relative de fréquentation, du moins dans les locaux. J'ai donc pu aussi bien participer aux tâches quotidiennes de la médiathèques, qu'aux tournées, réunions des CDDP de la région Centre, réunions du prix littéraire des jeunes de l'Indre et autre VES pour promouvoir le CDDP.

II. Les mallettes pédagogiques : concepts et préexistant.

De façon à mieux cerner les enjeux de la création d'une mallette pédagogique au sein d'un centre de documentation aussi spécifique que le CDDP, il convient de poser les bases d'une réflexion autour des mallettes pédagogiques.

A. Une mallette pédagogique : quoi ? pourquoi ?

Une mallette pédagogique est un produit documentaire destiné aux enseignants, pour les appuyer dans leur travail avec les élèves. C'est une mallette contenant un panel de documents variés, répondant à une problématique, à un sujet en particulier. On pourrait se contenter de cette définition, intégrant uniquement la notion de regroupement de documents, cependant l'appellation « mallette pédagogique » recoupe une réalité non négligeable, même indispensable, dans le monde de l'éducation nationale, qu'est la pédagogie.

La pédagogie est un élément très important pour définir convenablement une mallette pédagogique. La notion de pédagogie nous vient de la Grèce antique et est un dérivé de pédagogue. Durant l'Antiquité dans les cités grecques, le pédagogue était l'esclave chargé d'accompagner l'enfant de citoyens dans ses déplacements, c'est-à-dire essentiellement de le conduire à l'école, puis à son retour de s'assurer de l'apprentissage de ses leçons. Au fil du temps le pédagogue fini par désigner le maître d'école et la notion de pédagogie fût introduite pour désigner l'activité que le maître d'école (le pédagogue) déploie pour enseigner. La pédagogie est donc :

« l'ensemble des pratiques réfléchies pour assurer une fonction éducative »⁵

En cela la pédagogie se rapproche de la didactique, dont la définition est très proche:

« transmission de savoir, en direction d'un élève qui doit apprendre »⁵

Cependant la didactique se raccroche plus à une discipline, à un enseignement et donc à l'enseignant, alors que la pédagogie aborde plus la notion d'apprentissage du point de vue de l'élève, des méthodes appliquées par le professeur pour s'assurer d'une meilleure assimilation des connaissances par l'enfant. En réalité la didactique s'attarde sur le contenu de l'enseignement, alors que la pédagogie est plus proche de la forme, de l'organisation du travail en classe et de la transmission aux élèves.

En cela la mallette doit répondre à un objectif clair, qu'est l'appui des enseignants dans leur démarche de transmission des apprentissages aux enfants. Par le biais des mallettes les professeurs apportent de nouvelles informations, de façon à ce qu'elles deviennent connaissances puis savoir, pour les enfants. L'information est uniquement une donnée au *stricto sensu*, la connaissance correspondant à l'aboutissement d'un travail intellectuel d'appropriation de l'information et le savoir à une connaissance structurée, assimilée et pouvant être communiquée par celui qui la détient. La mallette sera donc conditionnée par cette nécessité pédagogique et devra contenir des documents pouvant répondre à ce besoin des enseignants.

Pour constituer au mieux une mallette il est important de cadrer ce que l'on souhaite en faire, quels sont les besoins et comment y répondre. Pour moi une mallette pédagogique doit permettre aux professeurs d'établir une séquence de travail avec leurs élèves, sur un thème précis, un point du programme et en s'adaptant aux différents niveaux de ses élèves. Pour cela il ne suffit pas de fournir aux professeurs une sélection de documents puisque ces derniers se montreraient inefficaces si les enseignants ne savent pas comment les exploiter au sein de leur classe. Il est donc nécessaire d'accompagner le professeur dans sa prise en main de la mallette et du sujet qu'il s'apprête à aborder, par le biais de sortes de feuilles de route que l'on appelle « guides pédagogiques ». Ces guides pédagogiques fournissent des pistes d'exploitations des

⁵ Extrait des définition de « pédagogie » et de « didactique » dans *Dictionnaire de pédagogie* de Louis Arénilla, Bernard Gossot et Marie-Claire Rolland.

documents fournis, d'autres documents, ou bien des indications pour mener une séquence de travail autour du sujet abordé par la mallette. Ils peuvent comprendre autre des pistes d'exploitation, ou bien des activités, des exercices, voire des évaluations. Ces guides pédagogiques peuvent provenir d'éditeurs spécialisés dans le scolaire, ou bien par manque de ressources éditées liées spécifiquement à la mallette, ils peuvent être créés par les médiathécaires en collaboration avec des personnes dont l'enseignement et la pédagogie font parties de leur métier , comme par exemple les conseillers pédagogiques.

Bien sûr les mallettes doivent proposer des documents d'appui, destinés aux enfants, car si les guides pédagogiques sont destinés aux professeurs, l'essentiel de la mallette est tournée vers l'enfant. En cela la mallette doit proposer des documents d'un bon niveau de vulgarisation, ludiques et pratiques permettant à l'enfant de découvrir, ou d'approfondir ses connaissances sur un sujet, un point précis, faisant parti des connaissances requises par les programmes scolaires définis par l'éducation nationale. Elle doit répondre à une logique disciplinaire imposée par cette dernière. Pour cela, les documents faisant partie de la mallette doivent être multi-supports pour répondre aux différentes demandes des enseignants et pour attirer l'attention de l'élève. Elle doit également répondre à des objectifs documentaires, en faisant découvrir à l'élève les différents types de documents qui existent et lui permettre de les différencier, pour qu'il sache ensuite les utiliser et les exploiter de manière optimale. La mallette doit donc également permettre de développer les compétences documentaires des enfants. La répartition des documents par support est essentielle pour aborder le thème de la façon la plus complète possible et apporter des réponses concrètes aux enseignants, de façon à ce qu'aucun aspect du sujet ne soit négligé. En général une mallette contient entre vingt et quarante documents et le sujet choisi doit toujours répondre aux besoins des professeurs et aux programmes scolaires qui encadrent l'apprentissage des élèves.

Les mallettes pédagogiques sont donc avant tout un ensemble de documents d'appui aussi bien pour les élèves que pour l'enseignant qui lui va définir une ou plusieurs séquences de travail répondant autour d'un élément des programmes scolaires. Elles sont un produit documentaire original, véritable valeur ajoutée du documentaliste du CDDP qui doit, à partir de ses connaissances documentaires et de son public spécifique, répondre à un besoin, d'une manière également spécifique.

B. Les mallettes pédagogiques : préexistant et fonctionnement.

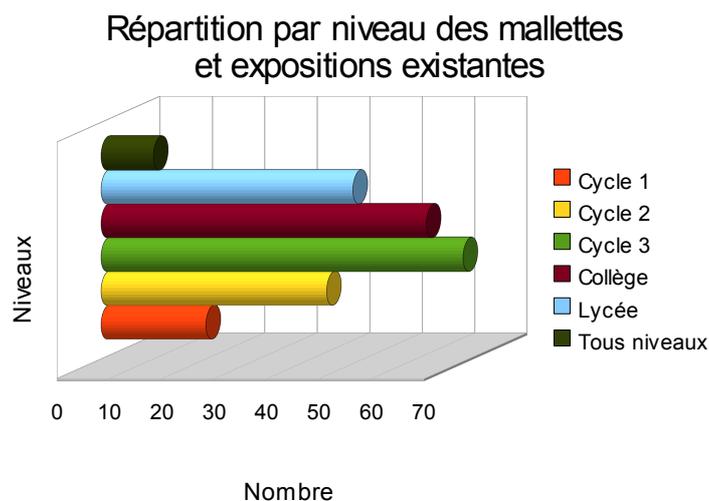
1. Analyse de la forme et des constituants des mallettes existantes.

Les mallettes existent depuis les années 80 au CDDP de Châteauroux et elles sont depuis les années 2000 une priorité dans sa politique documentaire. De fait elles sont un atout non négligeable pour l'établissement, car ce sont en partie ces mallettes qui permettent encore aujourd'hui d'augmenter le nombre de prêts chaque année, alors que les autres CDDP enregistrent plutôt des diminutions. Il est donc indispensable de se baser sur ce qui existe déjà pour progresser.

Les mallettes du CDDP ont des contenus et des formes très différentes. Les premières créées datant de 1982 portent sur la Préhistoire dans l'Indre, elles contiennent des dossiers fait par des historiens, des fiches plastifiées pour les élèves (15 exemplaires pour chaque fiche) avec des exercices, des cartes, des schémas à compléter, une cassette audio ou une bande magnétique, des diapositives et enfin des reproductions en résine d'objets de la Préhistoire, (comme des aiguilles en os, ou des haches en pierre par exemple). Ces mallettes étaient très complètes et ludiques du fait des objets qui permettent à l'élève de mieux se rendre compte des moyens matériels des hommes préhistoriques. De fait elles sont encore empruntées actuellement. Il est plus difficile de créer des mallettes de cette forme aujourd'hui car les professeurs qui pourraient en créer s'engagent rarement dans ce type de démarche et les éditeurs spécialisés ne proposent qu'un choix limité de mallettes toutes faites pour les enseignants, avec souvent des sujets trop restrictifs et un nombre limité de documents; ces mallettes qui sont de plus très coûteuses. Les mallettes plus récentes proposent un ensemble

de 20 à 50 documents en essayant de varier les supports et de traiter tous les aspects du sujet. Cependant elles contiennent principalement des documentaires et des romans ou albums selon les niveaux. L'exhaustivité est la règle, les médiathécaires essayant de traiter les sujets pour tous les niveaux d'enseignements primaires principalement. Cependant cela a pu s'avérer une erreur puisque les enseignants ont demandé à avoir des malles plus ciblées par niveau, pour savoir exactement quels documents ils pouvaient exploiter. C'est ainsi que dernièrement les malles sur les différents continents ont été scindées en deux, une pour les cycles 1 et 2 et une pour le cycle 3. Certaines malles notamment en art proposent exclusivement des reproductions, accompagnées parfois d'un guide pédagogique. Une mallette comme « Rouletaboule » propose un ensemble de jeux sur le tri des déchets avec un classeur pour l'enseignant permettant de mettre en place des actions écologiques et des travaux en classe. « L'univers du jardin 2 » propose quant à elle en plus des traditionnels albums et documentaires, une vidéo, un CD ROM, des diapositives, un CD, des posters et même une marionnette d'abeille. C'est dire si la forme reste libre et adaptable au sujet à aborder. En effet la forme des malles n'est défini par aucun texte ou charte. Finalement sa forme même n'a pas d'intérêt réel, puisqu'elle doit ,de la meilleure façon possible, répondre à sa mission pédagogique de traitement d'un sujet issu des programmes de l'éducation nationale. Sa forme réponds uniquement à une contrainte de maintenance, de stockage et de maniabilité. En effet il ne faut pas oublier que les malles du CDDP de Châteauroux sont principalement vouées au portage dans les écoles au cours des tournées (ce point sera développé plus loin dans le mémoire).

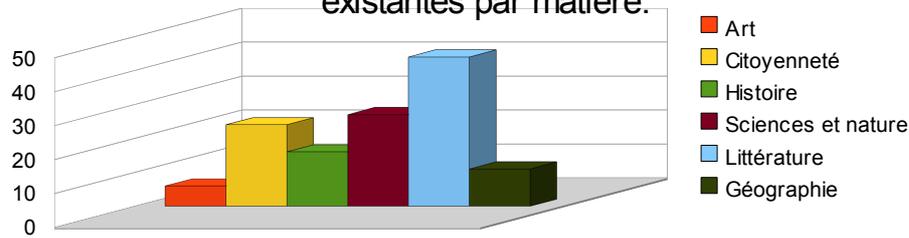
Pour mieux cerner le fonds en mallette pédagogique du CDDP j'ai réalisé quelques statistiques à partir de l'existant.



GRAPHIQUE I : MALLES ET EXPOSITIONS EXISTANTES AU 1ER SEPTEMBRE 2009, RÉPARTIES PAR NIVEAU.

Il existe à ce jour 130 malles et expositions. Ce graphique nous montre que le fonds des malles et expositions (j'ai jugé bon de les compter car elles font partie du fonds spécifique concerné en priorité par les tournées) est surtout développé en cycle 3. Le collège est également très présent grâce aux expositions car il n'existe que 10 malles pour le collège. Le nombre est beaucoup plus élevé pour les écoles primaires (63 malles). On perçoit donc que jusque-là la politique documentaire concernant les malles a été de se tourner vers les écoles primaires, certainement plus demandeuses dans un premier temps, particulièrement en cycles 2 et 3, du fait que le cycle 1 n'en est qu'à la découverte de la lecture et de l'écriture ; cependant aujourd'hui les éditions scolaires proposent plus de documents destinés à ce très jeune public et plusieurs malles pour les cycles 1 ont été créées l'an passé et sont en projet pour l'année scolaire prochaine.

Répartition des mallettes pédagogiques et expositions existantes par matière.



GRAPHIQUE II : MALLETES ET EXPOSITIONS EXISTANTES AU 1ER SEPTEMBRE 2009 RÉPARTIES PAR MATIÈRE.

En ce qui concerne les disciplines on peut constater que le fonds est surtout développé en littérature. Matière qui se prête volontiers à ce genre de ressources puisque les mallettes littéraires proposent généralement un ensemble de documents variés, il est donc simple de traiter d'un auteur en proposant une sélection de ses ouvrages (par exemple Grégoire Solotareff ou Claude Ponti), ou bien d'un genre tel que le conte (il existe 4 mallettes au CDDP sur ce thème). Il existe également 20 mallettes en sciences et nature, répondant à des besoins d'enseignants. En effet ces derniers, en particulier dans l'enseignement primaire, sont issus essentiellement d'un parcours littéraire et ne disposent pas de connaissances assez poussées dans les domaines scientifiques ; ces ressources sont donc les bienvenues pour les aider dans leur travail. La citoyenneté quant à elle, bien représentée sur ce graphique, l'est surtout par le biais d'exposition. Là où les mallettes font défaut, c'est donc en art et en géographie.

Ce bilan est d'ores et déjà une bonne base de travail, mais il est important de ne pas s'en tenir uniquement au CDDP de Châteauroux et de voir ce qui existe dans d'autres établissements. Les mallettes pédagogiques ne manquent pas et revêtent des formes très différentes selon leur organisme de confection. En général les établissements du réseau SCÉRÉN proposent des mallettes qui se rapprochent de ce que produit le CDDP de l'Indre, c'est-à-dire un ensemble de documents sur un sujet défini. Par exemple le CDDP de la Drôme propose une mallette intitulé « Le jeune loup qui n'avait pas de nom » et qui se base sur un ensemble de 18 albums sur le thème du loup, plus une fiche proposant des activités à partir des documents et en corrélation avec les objectifs des programmes scolaires, destinée aux cycles 2. Ce CDDP propose toute une offre de malles pour tous les cycles. On constate également que très souvent les mallettes sont complétées par des références présentes en médiathèque et communiquées par le biais des sites Internet, c'est le cas par exemple pour le CDDP des Bouches du Rhône. Le CDDP du Tarn et Garonne a un fonds important de mallettes en langues étrangères et accompagne toutes ses mallettes composées d'un livre du maître et d'un cahier de l'élève, d'un classeur contenant les références aux textes officiels, des réflexions sur les démarches d'enseignement et d'une proposition d'une séquence de travail. Certains CRDP comme celui de Paris appellent « mallette pédagogique » un ensemble de références à des documents présents dans les différentes médiathèques du réseau de l'académie de Paris. Au CRDP de Bourgogne les mallettes sont un ensemble de plusieurs exemplaires (environ 30) d'un même livre (série de livres), pour que tous les élèves puissent travailler sur le même document. L'ensemble est complété en ligne sur le site du CRDP par des fiches d'exploitation enrichies par les enseignants qui se sont servis de la mallette, mais également par des quiz qui permettent de faire travailler les enfants sur la compréhension. Le CDDP du Haut Rhin quant à lui propose plutôt des dossiers documentaires et pédagogiques diffusés par le biais de pages Internet, proposant des pistes d'exploitation mais surtout les résultats de travaux de recherche sur un sujet. Et le CRDP du Limousin propose un ensemble de mallettes sur des thèmes variés mais ce sont uniquement des mallettes d'éditeurs, ils ne les ont pas créées. Parfois il peut y participer en incluant un ensemble de document comme c'est le cas dans la mallette « Réduction des risques auditifs notamment liés aux musiques amplifiées » réalisée en grande partie par la Fédération Hiéro et ses partenaires. Les CDDP ont donc des manières très diverses de

concevoir les malles pédagogiques et il en existe beaucoup en ligne.

Mais il existe d'autres producteurs de malles que sont les éditeurs spécialisés. Dans ce cas les éditeurs trouvent des auteurs qui travaillent à mettre en place des outils adaptés pour les enseignants. Les éditeurs peuvent être des sociétés privées ou des associations. Leurs documents tendent à être les plus complets possible puisqu'ils emploient du personnel qualifié pour les créer. Dans ce cas nous ne sommes plus dans un rassemblement de ressources qui existent déjà mais dans une démarche de création et d'édition. Par exemple le CIEP (Centre International d'Étude Pédagogique) propose une mallette entièrement en ligne avec des fiches du maître, des fiches de l'élève, des fiches d'évaluation au format PDF et des musiques et extraits de dialogues à écouter grâce à Real One Player ou Winamp, outils ludiques et indispensables dans l'apprentissage d'une langue. Elles sont à destination des assistants d'anglais à l'école primaire et sont entièrement gratuites. On peut également citer la mallette, physique cette fois-ci, de TAPORI avec la participation d'ATD (Aide Toute Détresse) Quart Monde, appelée "*Ensemble contre la misère, l'amitié pour vaincre l'exclusion*". Elle est composée de 5 fiches thématiques, de 3 livres et leurs dossiers pédagogiques et d'un CD audio. Les documents sont peu nombreux mais toujours accompagnés d'exploitation pédagogique. Elle est commercialisée. L'association "Sourire pour tous" a créé une mallette sur la dentition et l'hygiène bucco-dentaire à destination de l'école élémentaire, elle comporte des éléments aussi variés qu'une maximo, une maxi-brosse, une dent géante en coupe, six bassins, des gobelets jetables, des sacs poubelles, un CD de musique, des instruments de dentiste (miroir à bouche, sonde, pince), deux sabliers, un DVD (*Campagne média - messages d'intérêts généraux*), deux cassettes vidéo (maternelle et primaire), un miroir grossissant, des pastilles de révélateur de plaque, deux marionnettes, des fiches d'accompagnement pédagogique, une fiche didactique sur la coloration de la plaque, une radio panoramique et des calques, une radio intra-buccale, la ligne du temps, un schéma sur les pics acides, une fiche « *Pourquoi je dois me brosser les dents* », une photographie d'une bouche avec des dents cariées et des brochures de prévention. Cette mallette illustre bien la variété des supports que peut contenir cet outil documentaire et ces supports sont particulièrement bien adaptés pour marquer l'esprit de l'enfant qui va ensuite intégrer l'information. Elle est disponible en prêt auprès des CLPS (Centre Locaux de Prévention de la Santé) qui en disposent. Nestlé commercialise également sa mallette intitulée « *A, comme aliment, l'atelier des tous-petits* », pour les 3-6 ans et qui traite de l'alimentation à travers des jeux et des fiches d'activités. Il existe même des malles pour les adultes comme c'est le cas de la mallette sur l'insertion et la formation professionnelle de l'association Adéquations, se composant d'environ 15 documents sous différents supports (livrets, fiches, cartes postales, DVD, etc...) divisés en plusieurs objectifs : la sensibilisation, l'organisation des formations, l'approfondissement des connaissances, la recherche documentaire.

Les malles revêtent donc des formes et contenus très variés aussi bien au sein du CDDP de Châteauroux que dans d'autres CDDP, ou développés par des éditeurs privés ou associatifs. Tous les supports et tous les moyens de diffusion sont à prendre en compte pour l'élaboration d'une nouvelle mallette. Les thèmes abordés peuvent être très différents également et les programmes scolaires laissent un vaste choix. Il faut retenir que la forme est au service de l'objectif qu'il sert. Le thème et donc le sujet de la mallette, ainsi que le niveau du public visé sont déterminants quant à la forme qu'elle peut prendre.

2. La mise en place d'un service pour un outil spécifique : les tournées du CDDP de l'Indre.

Les malles pédagogiques sont un produit documentaire qui nécessite un conditionnement particulier. Les documents qui la composent sont rangés dans un même contenant, d'où le nom de mallette. Les malles sont souvent imposantes, lourdes et encombrantes, on ne peut donc les laisser en libre service sur place à la médiathèque, du fait également de la faible capacité de celle-ci. Il a donc été mis en place un système qui permet de prêter les malles établissements scolaires de l'Indre sur l'année, c'est-à-dire les

tournées dans les écoles, collèges et lycées.

En début d'année scolaire est envoyée à l'ensemble des établissements scolaires indriens une enveloppe présentant le CDDP, les conditions de prêts et les malles et expositions. Un catalogue présentant toutes les malles et expositions par sujet et par niveau d'enseignement est joint pour que les enseignants aient connaissance de ce qui existe. A partir de ce catalogue les professeurs ont une fiche à remplir où ils notent les malles qu'ils souhaiteraient emprunter pour les périodes proposées, selon leur ordre de préférence.

Cf annexe n°2

L'année scolaire est découpée en huit périodes de prêt de 5 semaines chacune. Le CDDP traite les demandes et crée un calendrier de réservation des malles sur l'année scolaire, les premières demandes sont les premières traitées. Il sait ainsi à l'avance quelles sont les malles empruntées par qui et pour combien de périodes sur l'année, ce qui est un indicateur quant à la réussite de la malle.

Le calendrier sert ensuite de carnet de route. En effet grâce aux deux voitures utilitaires du CDDP les malles et expositions sont portées aux établissements demandeurs. Pour cela le département est lui même découpé en quatre secteurs, correspondants aux établissements inscrits et qui utilisent ce service.

Cf annexe n°3

Les tournées se renouvellent tous les mois et s'étalent sur deux semaines. Les deux médiathécaires et la ludothécaire se répartissent les circuits. La première semaine les malles et expositions sont récupérées pour vérification. En effet un inventaire, imprimé à partir de BCDI, est effectué après chaque retour pour s'assurer qu'il ne manque rien pour le prochain emprunteur.

La deuxième semaine est consacrée aux dépôts des nouveaux emprunts dans les établissements. Pour chaque tournée est imprimée une feuille de route avec les établissements dans l'ordre où l'on s'y rend, la liste des documents que l'on doit reprendre et/ou que l'on doit déposer et le nom de l'emprunteur pour savoir à quelle classe s'adresser.

Cf annexe n°4

Des renouvellements de prêts peuvent également être effectués à cette occasion. Les tournées ont lieu à une date précise communiquée en début d'année aux établissements et par mail quelques jours avant le passage. Le passage ne se fait que dans les écoles, collèges et lycées qui ont réservés auparavant ou qui ont des documents à rendre, il n'est donc pas systématique pour chaque établissement. Ce système de ramassage et portage sur deux semaines empiète sur le prêt de 5 semaines puisque les enseignants ne disposent en réalité des malles et expositions que pour trois semaines, la première semaine étant consacrée au portage et la cinquième à la reprise. Les tournées sont également l'occasion de prêts et de retour de tout autres documents disponibles à la médiathèque et/ou ludothèque si les enseignants les ont réservés en ligne ou au CDDP directement.

Ce système de tournée existe depuis 2001 au CDDP de Châteauroux, en concordance avec le développement des fonds et c'est le premier du réseau du CRDP région Centre à l'avoir mis en place. Il a été créé à l'origine pour remédier au déclin des emprunteurs puis s'est imposé comme un moyen de diffusion des malles et expositions encombrantes et donc pas ou peu empruntées sans les tournées. Les établissements éloignés de Châteauroux en sont particulièrement demandeurs. Des écoles comme celle de La Vernelle située à proximité avec le Loir-et-Cher (41) et à 53 kilomètres de Châteauroux, ou comme celle de Mouhet à 58 kilomètres de Châteauroux à la limite de la Creuse (23) et de la Haute Vienne (87). Le caractère rural de l'Indre renforce l'intérêt des tournées, en effet le département compte une multitude de petites écoles primaires et maternelles rurales dont certaines sont regroupées en RPI (Regroupement Pédagogique

Intercommunal⁶). Ces écoles disposent généralement de peu de budget, en particulier pour l'achat de documents pour l'usage des élèves et toutes ne disposent pas de BCD (Bibliothèque Centre de Documentation). Ces écoles profitent donc particulièrement du fonds des mallettes, expositions et jeux plutôt destinées aux enfants (le reste du fonds de la médiathèque étant plutôt à destination des enseignants). Les tournées sont un plus car les communes desservies sont souvent éloignées de Châteauroux. Au cours d'un circuit sont parcourus en moyenne 200 kilomètres, c'est dire l'importance des tournées. Elles sont un atout indéniable pour le CDDP, comblant et/ou expliquant la baisse de fréquentation sur place. Plus de la moitié des prêts de l'année sont réalisés au cours de celles-ci. Elles présentent de réels intérêts, à tel point que les autres CDDP de la région Centre s'y prêtent également, depuis environ deux ans. Bien sûr chaque CDDP a adapté le système à son établissement puisque le public n'est pas le même d'un département à l'autre. Le Cher assez rural a adopté une méthode proche de celle de l'Indre alors que le Loiret plus urbain avec un nombre et une concentration plus importante d'établissements scolaires se sert des collèges comme établissements relais aux écoles. Ce système existe sous une autre forme dans certains CDDP, notamment dans les zones montagneuses, ce sont les EMALA (Equipe Mobile Académique de Liaison et d'Animation), les CDDP passent d'écoles en écoles (uniquement les écoles) et systématiquement.

Les tournées sont donc particulièrement adaptées aux mallettes et expositions, ainsi qu'au public spécifique de l'Indre ce qui permet une concordance entre l'offre et la demande. Ce moyen de diffusion proche du portage à domicile développée dans certaines bibliothèques publiques s'avère être un atout pour le CDDP permettant de toucher le plus d'utilisateurs possibles, y compris ceux éloignés de Châteauroux.

A partir de ces différents constats et dans un optique de développement du fonds, il a fallu définir et comprendre des besoins exprimés (directement ou indirectement) par les professeurs.

⁶ Les RPI permettent à de nombreux villages de conserver des classes en se regroupant et en se répartissant les différents niveaux d'enseignements, de façon à garder un nombre d'élèves suffisant pour conserver leurs écoles.

III. Anticiper, déterminer et répondre à un besoin spécifique d'un public particulier.

Pour répondre à une demande qui n'est pas encore exprimée il faut pousser les professeurs à la formuler, pour cela il a fallu réfléchir à un outil de communication.

A. Connaître les besoins des enseignants en termes documentaires.

Le CDDP, comme tout établissement public, existe pour répondre à la demande des usagers. Les enseignants ont des besoins spécifiques à leur profession. Cependant ces besoins sont rarement exprimés en tant que tels, car les enseignants ne savent pas comment le CDDP peut y répondre. En effet leurs besoins sont souvent ponctuels par rapport à leur projet didactique et ils ont pour habitude de chercher des solutions de manière autonome. Il arrive quelquefois que les médiathécaires soient confrontés à des demandes directes du corps professoral, mais c'est une exception. Pour élaborer des produits ou services utiles aux enseignants le CDDP doit donc être à l'écoute et se tenir au courant des difficultés auxquelles les usagers peuvent être confrontés. Cela se fait essentiellement par le dialogue avec les enseignants lors de leurs visites au CDDP, ou lors des déplacements des médiathécaires (tournées ou VES).

Dans le cadre de ce sujet de stage il a donc fallu déterminer les besoins des enseignants. Après concertation avec le personnel il a été convenu de créer un questionnaire qui permettrait de cerner au mieux les attentes, d'avoir un point d'appui plus formel que les dialogues improvisés avec les enseignants et d'en garder une trace écrite. Ce questionnaire anonyme concerne l'utilisation des malles et leur contenu. Il faut qu'il soit assez court et simple à remplir pour être sûr d'avoir des réponses car les enseignants consultent leur mails généralement pendant leur pose et ont peu de temps à y consacrer. Pour une diffusion large, rapide et pour une facilité de réponse Internet a été choisi. En effet en version papier les usagers auraient dû soit répondre sur place, soit revenir le déposer, soit l'envoyer par courrier. Au vu de la faible fréquentation du CDDP en cette période, cela paraissait peu judicieux. Pour la confection a été choisi l'outil Google Docs qui permet la création d'un tel questionnaire, de façon rapide et simple, ainsi que l'envoi et le traitement automatique des réponses. De plus ce questionnaire a dû être envoyé avant les vacances de printemps pour ne pas perdre trop de temps ensuite par rapport à la récolte et au traitement des réponses.

Le choix des questions est important car ce questionnaire ne doit pas me servir uniquement en tant que stagiaire mais à toute la structure d'accueil pour qu'ils puissent avancer sur ce sujet.

Dans ce cadre il est d'abord demandé le niveau d'enseignement concerné. En effet pour déterminer à qui vont s'adresser les nouvelles malles il faut savoir quel niveau d'enseignement est le plus demandeur. Des cases à cocher est la forme prise pour cette question, plusieurs pouvant être cochées puisque qu'un enseignant peut exercer sur plusieurs niveaux. Cette forme permet un traitement simple par le logiciel et une réponse rapide par la personne questionnée puisqu'il est simple de lister tous les niveaux d'enseignements. Ensuite est posée la question de l'utilisation des malles, puis en cas de non utilisation les raisons de celle-ci. Cela permet de se faire une idée du nombre d'utilisateurs et surtout de comprendre quels sont les écueils à l'utilisation des malles. Les réponses sont libres car toutes sortes de justifications peuvent être données. Il est important pour la structure de comprendre pourquoi les malles ne sont pas utilisées par certains, pour pouvoir les adapter à ce public potentiel. De même est demandé quel type de documents les enseignants souhaitent trouver dans les malles, en effet les pratiques avec les nouvelles technologies changent et le livre n'est plus le seul outil de l'enseignant. De plus au sein du livre il existe différents type d'ouvrages qui ne sont pas exploitables de la même façon, notamment les fictions et les documentaires. Derrière cette question se cache l'idée de l'utilisation que les enseignants font des malles. Là encore plusieurs cases à cocher sont proposées, avec la possibilité de mettre toutes autres matières auxquelles on n'aurait pas pensé. Puis est posée la question des disciplines attendues et c'est un point essentiel pour savoir dans quel direction développer le fonds des malles pédagogiques. Là encore des cases à cocher avec la possibilité de rajouter un choix

« autre ». Surtout cette question est couplée avec celle des idées de sujets. Question libre mais rendue obligatoire pour être sûr d'obtenir des réponses. En effet c'est certainement la question la plus attendue étant donné qu'elle permet de définir des sujets pour les futures mallettes. Bien sûr les réponses étant plus ponctuelles définir les disciplines les plus importantes est auparavant indispensable, les deux se complétant. Enfin sur l'idée des médiathécaires et de l'ECAP en charge des formations TICE, il est proposé des solutions pour compléter et moderniser les mallettes pédagogiques. Dans un premier temps il est proposé de joindre des expositions pour compléter la mallette, proposition cohérente puisqu'exposition et mallettes sont traitées de la même façon par le CDDP. Puis de compléter la mallette par des ressources en lignes de type webographie ou PDF disponible sur le site du CDDP. Ces questions sont rendues obligatoires pour pouvoir juger de l'intérêt qu'aurait les enseignants pour ces nouveaux outils, tout en proposant la solution « Sans avis », pour ceux qui ne veulent vraiment pas se prononcer.

Cf annexe n°5

Ce questionnaire est un moyen d'évaluation de l'impact des mallettes, et surtout une base, pour mener à bien une politique de développement de ce fonds particulier. C'est la première fois que le CDDP met en place une enquête de ce type. L'an dernier avait été posée la question du temps de prêt des mallettes, mais de façon très succincte, par mail, uniquement aux établissements inscrits. Il aurait été intéressant d'envoyer l'enquête à l'ensemble des professeurs de l'Indre, mais seul l'Inspection d'Académie (IA) possède les mails de tous les enseignants et dans le cadre de la loi de protection des données personnelles le CDDP n'y a absolument pas accès.

Après récolte de 73 réponses et traitement des données qui s'est traduit par un compte rendu interne, une réunion des médiathécaires a eu lieu pour discuter des projets des nouvelles mallettes et de l'évolution à y apporter. vis-à-vis du budget disponible au 10 mai 2010 il a été décidé de confectionner 4 nouvelles mallettes d'ici la clôture de l'exercice budgétaire 2010, dont une sur l'Océanie pour terminer la série de mallettes entreprise sur les continents et leurs particularités. A été décidé de moderniser les anciennes mallettes, notamment celles sur la Préhistoire, premières acquises. De même avec le budget encore disponible, il serait envisager de créer des mini-mallettes pour la philosophie en maternelle empruntables au CDDP mais dans le cadre du fonds traditionnel et non pas dans celui des mallettes. Les résultats du questionnaire m'ont donc permis de définir le sujet de la mallette que je vais confectionner et la forme qu'elle devrait prendre et aussi d'orienter le CDDP sur une période plus longue pour les futures mallettes et les nouvelles formes qu'elles peuvent revêtir.

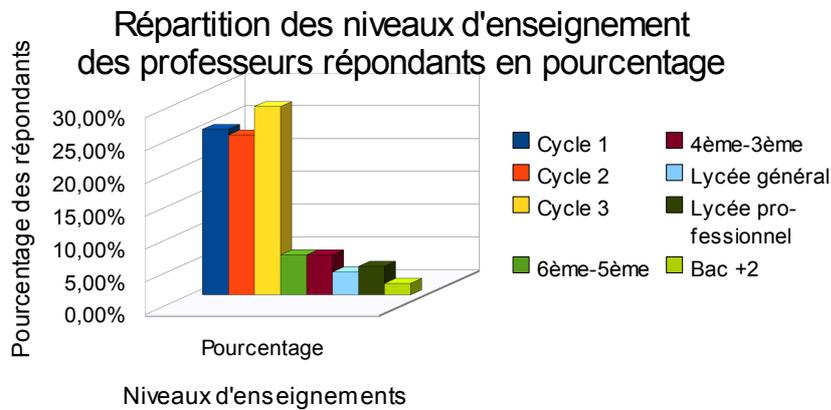
B. Déterminer quels sont les besoins prioritaires et comment les traiter.

Les résultats du questionnaire ont été mon point de départ quant à ma réflexion sur le sujet et le contenu de la mallette, qui sont en fait le constat d'un besoin documentaire des professeurs. En terme de réponses j'en ai obtenu 73, soit 36,32 % inscrits au CDDP et 24,75 % de tous les établissements scolaires de l'Indre.

1. Définir le niveau et les notions à aborder.

Pour répondre aux attentes des enseignants je me devais de définir un sujet précis et bien délimité pour cette mallette, le questionnaire m'a permis d'en jeter les bases.

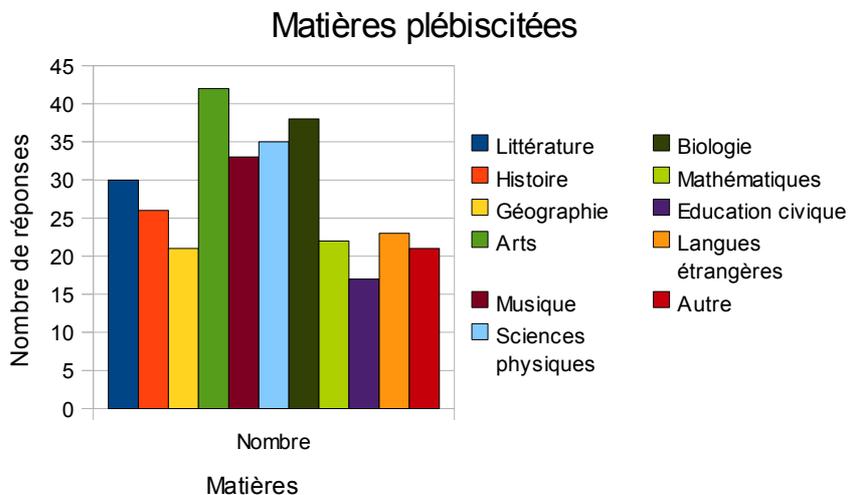
Dans un premier temps j'ai pu observer que le besoin exprimé était plus présent pour les cycles 3 (28,7% des réponses), même s'il existe déjà beaucoup de mallettes pour ce cycle.



GRAPHIQUE III : NIVEAU D'ENSEIGNEMENT DES ENSEIGNANTS QUI ONT ACCEPTÉ DE RÉPONDRE.

Ce premier constat m'a déjà orienté vers les écoles primaires, nettement majoritaires, même s'il aurait été intéressant de s'intéresser à l'enseignement secondaire puisque les ressources sont rares au CDDP pour cette tranche d'âge (mais c'est un des futurs objectifs du CDDP qui souhaite se pencher sur ce sujet).

Ensuite je me suis penchée sur les disciplines plébiscitées par les personnes qui ont répondu, pour orienter ma mallette vers un sujet plus précis et savoir quelles notions j'allais aborder.



GRAPHIQUE IV : DISCIPLINES PLÉBISCITÉES PAR LES ENSEIGNANTS QUI ONT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE.

On constate que les avis sont mitigés. Les arts sont majoritaires mais la biologie les sciences physiques et la musique sont également demandées. Pour les arts cela s'explique par la récente apparition de l'histoire des arts dans les programmes, pour la musique également. Quant aux sciences naturelles et physiques cela provient de la variété des sujets à aborder au sein de ces disciplines du fait que les enseignants, en particulier du primaire, viennent majoritairement de formations littéraires ; il est donc plus difficile pour eux d'aborder les sciences et ils ont besoin de documents d'appui. Pour déterminer la discipline à traiter j'ai donc recoupé ces informations avec celles sur les mallettes déjà existantes ; or ce sont les arts les moins présents alors que le fonds de mallettes en sciences est déjà bien développé. J'ai donc décidé de me tourner vers les arts, sachant qu'il était possible d'intégrer la musique à cette mallette. De plus, il n'existe que 6 mallettes en arts et pour cette année scolaire ce sont les seules à être toutes réservées pour toutes les périodes de prêt.

Pour affiner un peu plus le sujet je me suis tournée vers les propositions émises lors de ce questionnaire. En ce qui concerne les arts les propositions les plus souvent rencontrées sont sur l'histoire des arts. J'ai alors étudié cette proposition et je me suis aperçue que depuis 2008 il est demandé aux enseignants d'intégrer l'histoire des arts à leurs enseignements.

« La formation artistique et culturelle des jeunes à l'École s'inscrit aujourd'hui dans un contexte marqué par la diversité des formes d'art, des démarches pédagogiques et des publics. Cette formation artistique fondée sur l'exercice d'une pratique effective, éclairée par la rencontre avec des œuvres et associée à des apprentissages techniques, s'enrichit désormais d'une nouvelle dimension avec l'introduction d'un enseignement continu, progressif et cohérent de l'histoire des arts, tout au long de la scolarité de l'élève. »⁷

Cette réforme est valable pour tous les niveaux, mais en ce qui concerne le primaire, elle est surtout développée pour le cycle 3, ce qui correspond exactement aux demandes des enseignants. Pour ce cycle l'art est couplé à l'histoire. Chaque période historique est accompagnée d'œuvres à étudier, de façon globale (ex : un palais), puis de façon plus précise par le biais d'une liste de références non exhaustive et indicative (ex: l'Alhambra de Grenade).

« Le volume horaire annuel consacré à l'enseignement de l'histoire des arts à partir du cycle 3 est de vingt heures. [...] Cycle 3 : l'enseignement de l'histoire des arts se fonde sur trois piliers : les périodes historiques, les six grands domaines artistiques et la liste de référence. »⁶

Du fait de cette répartition historique de l'histoire des arts en cycle 3 il me fallait déterminer une période plus précise pour le sujet. En effet conserver comme sujet l'histoire des arts en général aurait pu être intéressant mais soit chaque période aurait été abordée succinctement, soit le nombre de documents proposés au sein de la mallette aurait été trop important pour que tout soit exploité en 3 semaines effectives de prêt. Les programmes de 2008 proposent cinq périodes : la Préhistoire et l'Antiquité gréco-romaine, le Moyen Âge, les Temps modernes, le XIXe siècle, le XXe siècle et notre époque. Pour être sûre de faire un choix pertinent pour la période j'ai fait appel à M. Forget, Conseiller pédagogique en arts visuels à l'Inspection Académique (IA) de l'Indre pour m'aiguiller dans ma décision. Un conseiller pédagogique est une personne qui conseille et renseigne les enseignants vis-à-vis des programmes, de l'organisation des cours, des méthodes d'enseignements et des outils didactiques à leur disposition. Il doit organiser des séances de perfectionnement pour les enseignants, leur offrir une aide individualisée et évaluer la mise en œuvre des programmes dans les classes. Il semble donc le plus à même de répondre à mes demandes. Il m'a recommandé de toujours faire le lien entre l'art et l'histoire dans tous les domaines, aussi bien culturels que techniques. Contrairement à ce qui fut fait avec les images d'Épinal l'art ne doit pas être uniquement une illustration de l'histoire mais ces disciplines doivent se répondre l'une l'autre, l'art permettant d'éclairer ou de donner une nouvelle dimension à l'histoire. Il semblerait qu'il existe un besoin pour toutes les périodes. Il m'a d'abord été conseillé de traiter les Temps modernes qui sont une époque faste pour l'art, notamment la Renaissance. Cependant après réflexion on a constaté que les enseignants n'étaient pas dépourvus pour cette période et qu'ils avaient assez de connaissances et de documents pour la traiter (ne serait-ce que Versailles). M'a donc ensuite été proposé le XIXe siècle ou le Moyen Âge, puisque le XXe siècle arrive en fin de programme scolaire et qu'il n'est pas toujours traité par les enseignants qui manquent de temps. Il me restait à choisir entre ces deux périodes équivalentes en termes de besoins. J'ai choisi le Moyen Âge, ayant moi-même plus de connaissances sur cette période.

Après l'étude des résultats du questionnaire et des programmes, puis après rencontre avec le conseiller pédagogique en arts j'ai finalement fixé un sujet et un niveau pour la nouvelle mallette qui allait

⁷ Extraits de l'encart du *Bulletin officiel* n° 32 du 28 août 2008 sur l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école, au collège et au lycée.

être créée : Les arts du Moyen Âge au cycle 3.

Mais le sujet ne suffit pas, il a fallu alors déterminer la forme qu'allait prendre la mallette.

2. Quel contenu et quelle forme pour répondre au sujet et aux besoins des enseignants ?

Au CDDP de Châteauroux toutes les mallettes sont des mallettes physiques, ensemble de documents variés. Cette forme a un avantage puisque les enseignants peuvent prêter les documents aux élèves pour qu'ils les lisent chez eux par exemple, ou pour les faire travailler en groupe sur un sujet directement en classe. De même les éditeurs scolaires créent des fichiers photocopiables pour que l'enseignant puisse les distribuer à chaque élève, en particulier les fiches d'exercices. Cela permet de confronter l'élève à l'ouvrage pour qu'il se familiarise avec celui-ci et qu'il en intègre les codes et cela avec tout type de support, lui apportant ainsi des compétences documentaires.

Cependant, comme on l'a vu précédemment, il existe de nombreuses mallettes pédagogiques uniquement en ligne. Elles proposent des sites Internet documentés, des fichiers PDF (Portable Document Format) qui peuvent eux aussi être imprimés pour chaque élève. De plus aujourd'hui les enseignants intègrent de plus en plus de nouvelles techniques de travail basées sur les nouvelles technologies. Les TICE sont encouragés par le ministère de l'Éducation et peu à peu elles sont mises en place dans les classes. Pour preuve de plus en plus d'écoles sont équipées de TBI (Tableau Blanc Interactif) et c'est d'ailleurs une volonté du ministère de l'Éducation nationale, du Conseil régional du Centre, et du Conseil général de l'Indre.

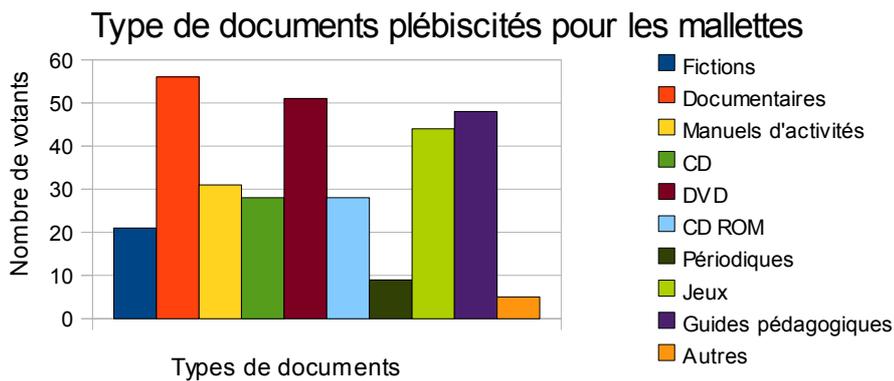
« Un Tableau Blanc Interactif ou TBI est l'un des éléments d'un dispositif interactif de visualisation collective, lequel s'accompagne d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur. Ce dispositif permet de projeter l'écran de l'ordinateur et de piloter ce dernier à partir du tableau à l'aide d'un stylet ou du doigt, selon les modèles. »⁸

L'usage d'Internet va donc se généraliser aux écoles. De plus au sein du questionnaire avait été demandé si les professeurs seraient intéressés en accompagnement des mallettes physiques par des webographies ou des documents type fichiers PDF et pour 86,30% des répondants la réponse a été "oui". En effet, surtout pour l'art il est intéressant de trouver des sites Internet qui permettent notamment de projeter des images d'œuvres d'art sur le TBI, pour les étudier en classe.

Après ces constats j'ai décidé, en accord avec ma hiérarchie, de créer une mallette physique transportable dans les écoles et permettant de travailler sur les documents directement, d'autant plus que toutes les écoles ne disposent pas d'un équipement informatique très développé. Elle sera accompagnée d'une webographie comportant aussi bien des liens vers des sites Internet que des liens vers des PDF. Cette webographie sera disponible à l'intérieur de la mallette mais également sur le site du CDDP pour une visibilité par tous.

Pour la mallette physique, il fallait aussi se demander ce qu'elle allait contenir pour répondre au mieux aux attentes et au sujet. Les mallettes en art existantes au CDDP de Châteauroux sont uniquement, ou presque, constituées de reproductions d'œuvres. Cependant j'ai évalué les autres options. Pour savoir vers quelle sorte de documents j'allais me pencher, je me suis basée sur les résultats du questionnaire. Les enseignants y ont été conduits à donner leur avis sur ce qu'ils souhaitaient trouver dans une mallette.

⁸ Définition donnée par le CDDP de la Nièvre sur son site Internet.



GRAPHIQUE V : SUPPORTS PLÉBISCITÉS PAR LES ENSEIGNANTS QUI ONT ACCEPTÉS DE RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE.

Avec ce graphique on s'aperçoit que les documentaires sont les plus demandés. En effet ils permettent à l'enfant de se documenter, de manière adaptée et d'aller plus loin dans le sujet. De plus les documentaires se prêtent bien à l'histoire des arts car souvent ils illustrent les grands moments de l'histoire par des œuvres d'art. En deuxième position viennent les DVD. Le support image animée est très prisé par les enseignants quand il est de qualité. Souvent il permet de capter plus facilement l'attention de l'enfant qui est de plus en plus confronté à ce type d'image. C'est une façon ludique de transmettre une leçon. Les DVD semblent donc indispensables dans les nouvelles mallettes. Les guides pédagogiques sont également très demandés. Ils permettent de guider l'enseignant dans sa construction de séquences de travail et lui donnent des outils-type (exercices, évaluation...). Ils sont trop souvent absents, même dans l'édition. De plus dans les mallettes déjà existantes en art, ils ont été demandés par les enseignants dans leurs réponses au questionnaire, preuve qu'ils relèvent d'une vraie attente de leur part. Enfin se détache une demande concernant les jeux. Comme il a été dit auparavant les jeux sont une façon ludique d'amener les enfants au savoir. Ils retiennent mieux les leçons lorsqu'elles sont présentées dans une situation de jeux, les enseignants apprécient donc ce support.

Pour une mallette sur l'art il semble évident de proposer des reproductions d'œuvres d'art. En effet avoir un apport visuel pour habituer l'enfant à reconnaître les différentes formes d'art de toutes les civilisations est une exigence du ministère de l'Éducation nationale et fait partie des objectifs de l'enseignant :

« L'enseignement de l'histoire des arts a pour objectifs : - d'offrir à tous les élèves, de tous âges, des situations de rencontres, sensibles et réfléchies, avec des œuvres relevant de différents domaines artistiques, de différentes époques et civilisations »⁹

Dans ce cadre la reproduction en grande taille pour qu'elle soit visible dans la classe est indispensable. De plus ces reproductions peuvent s'apparenter à une exposition, or la question de l'accompagnement des mallettes par des expositions a été posée lors des questionnaires et à 86,49 % la réponse est positive. Ce serait donc, là encore, répondre à une demande majoritaire.

Il aurait été possible de créer une mallette d'histoire des arts médiévaux avec uniquement des reproductions, comme c'est le cas pour toutes les mallettes d'art du CDDP, mais cela ne semble pas très pertinent et ne correspond pas à la demande. En effet la notion d'histoire implique une documentation et un appui textuel pour faire découvrir la période à travers les arts. Il a donc été choisi de créer une mallette qui mêle tous les supports et particulièrement les documentaires, les DVD et les jeux, de même que de créer des guides pédagogiques, ou plutôt des fiches d'exploitation de la mallette pour que celle-ci puisse être exploitée au maximum. Pour répondre au mieux à ce sujet spécifique il sera également joint des reproductions d'œuvres d'art à afficher dans la classe.

⁹ Extrait de l'encart du *Bulletin Officiel* n°32 du 28 août 2008.



Après la définition du sujet et du contenu répondant à une demande des enseignants, il faut procéder à la recherche documentaire et à l'ensemble des activités qui vont contribuer à la mise en place de la mallette.

IV. Répondre concrètement à la demande : la création de la mallette.

A partir des études préalables vient le moment de créer l'outil documentaire qu'est la mallette pédagogique. Pour cela il faut procéder en cinq étapes : la recherche documentaire, l'acquisition, le traitement documentaire, la diffusion et l'évaluation.

A. Sélectionner les documents : la recherche documentaire.

1. Les connaissances préalables.

Il fallait apporter quelque chose de nouveau pour faire avancer la structure, tout en respectant la cohérence du fonds des mallettes. Pour cela je me suis basée sur ce qui existait déjà. En moyenne les mallettes proposent de 20 à 50 documents. Cependant diminuer le nombre de documents est une requête des enseignants, je me suis donc fixée une moyenne de 30 à 35 documents, sans pour autant me restreindre puisqu'il est nécessaire de leur apporter une variété des documents de façon à ce qu'ils puissent effectuer un réel choix en fonction de la didactique qu'ils souhaitent mettre en œuvre, d'autant plus qu'en général ils se servent des mallettes comme d'un réservoir d'ouvrages, appui à leur enseignement.

Pour sélectionner des documents pertinents et qui répondent au sujet et aux attentes j'ai étudié plus précisément les programmes d'histoire des arts en cycle 3 et en particulier l'époque médiévale. D'après l'encart du BO n°32 du 28 août 2008 l'enseignement de l'histoire des arts se doit d'être transdisciplinaire. L'art doit être un prétexte à la découverte de la société, de son histoire, ainsi que des techniques et des métiers liés à ces arts. L'élève doit pouvoir reconnaître les grandes œuvres patrimoniales, les nommer et les placer dans une chronologie. Les documents présents dans la mallette doivent donc donner matière à l'enseignant pour mettre en place de tels apprentissages. En cycle 3 l'élève doit être capable de mobiliser et d'utiliser un vocabulaire adapté pour discuter d'une œuvre d'art, de même qu'il doit connaître et savoir reconnaître les techniques et grands domaines artistiques.

Pour faciliter le travail des enseignants et pour s'assurer que tous les arts sont représentés, le programme les découpe en six grandes catégories :

- les arts de l'espace : avant tout l'architecture, mais également l'aménagement du territoire et les jardins ;
- les arts du langage : la littérature, qu'elle soit orale ou écrite et tout type de littérature (récit, poésie) ;
- les arts du quotidien : tous les objets d'art qui ont pu faire parti du quotidien, comme les meubles, les bijoux ;
- les arts du son : tout ce qui relève de la musique, instrumentale et/ou vocale ;
- les arts du spectacle : représentations de tout type, théâtre, danse ... ;
- les arts du visuel : arts plastiques, cinématographiques, photographiques, numériques.

Au moins un élément de chaque art doit être abordé au cours de l'année scolaire et c'est mieux si tous les arts peuvent être abordés pour une période chronologique. Tous ces arts doivent donc figurer dans la mallette, sur des supports différents.

J'ai également étudié le programme d'histoire, en ce qui concerne le Moyen Âge, pour le cycle 3. Cette période s'étend de 476 à 1492, soit plus de dix siècles. Les enfants doivent avoir des connaissances sur la société féodale et doivent connaître les grands événements de cette période. Ils ont à étudier la naissance et le développement du Royaume de France, la société féodale, les relations entre seigneurs et paysans, le rôle de l'Église, le développement urbain, les conflits et échanges en Méditerranée, la découverte de l'Islam, les Croisades et enfin la Guerre de Cent ans. Quelques grands personnages doivent rester dans l'esprit des

enfants, comme Charlemagne, Saint Louis, Jeanne d'Arc. L'histoire et les évolutions artistiques doivent donc être en corrélation.

L'encart du BO n°32 donne des indications concernant les grandes œuvres à étudier. Le professeur doit présenter en arts de l'espace une architecture religieuse, soit pour le Moyen Âge une église romane et une église gothique, une mosquée, une synagogue et une architecture militaire et/ou civile, tels qu'une ville fortifiée et un château-fort, une maison à colombages. En arts du langage et du quotidien il doit proposer un extrait de roman de chevalerie, une tapisserie, un vitrail, un costume ; pour les arts du sons une musique religieuse (un chant grégorien) et profane (une chanson de troubadour) ; pour les arts du spectacle une fête de la culture populaire et nobiliaire, c'est-à-dire un tournoi ou le carnaval ; enfin, pour les arts visuels une fresque, une sculpture romane, une sculpture gothique, un manuscrit enluminé, doivent faire l'objet d'une étude.

Les documents proposés dans la mallette doivent donc donner à voir l'ensemble de ses œuvres. Plus précisément il est recommandé de traiter ces arts selon leurs évolutions, particulièrement l'architecture en montrant comment l'on est passé de l'art roman à l'art gothique et quelle en a été la cause, de même que les techniques de construction pour cette période.

2. La recherche de documents adaptés.

Tout d'abord j'ai souhaité proposer dans ma mallette des documents pour chaque œuvre recommandée par le BO n°32 d'août 2008, BO que j'ai également intégré à la mallette.

Pour sélectionner les documents il aurait été intéressant d'utiliser Electre, base de donnée de l'édition française, disponible sur Internet, mais le CDDP ne possède pas d'abonnement. J'ai donc utilisé des moteurs de recherche comme Google ou Exalead, qui m'ont amené vers plusieurs sites intéressants sur l'art du Moyen Âge. J'ai conservé les URL des sites les plus pertinents, de façon à pouvoir les proposer en complément, aux enseignants. Les sites les plus sérieux proposent des bibliographies sur lesquelles j'ai pu fonder mes recherches. En effet ces sites sont rédigés par des spécialistes qui proposent dans leurs bibliographies des documents pertinents et adaptés. J'ai également trouvé des bibliographies correspondant à mon sujet, en version PDF, éditées par la bibliothèque de La Joie par les livres et par le musée du Louvre. En effet je peux me baser sur ces outils puisque la bibliothèque la Joie par les livres est la première bibliothèque de France dédiée aux enfants et qu'elle est actuellement le Centre national de littérature de jeunesse, sous tutelle de la BNF (Bibliothèque Nationale de France). Quant au musée du Louvre ses actions pédagogiques en direction des enfants et ses efforts pour promouvoir l'art auprès de ces publics, attestent de son sérieux. J'ai aussi effectué des recherches sur les sites des éditeurs comme par exemple Palette, éditeur spécialisé dans les arts, L'École des loisirs, Gallimard.... Mais il faut utiliser ces sites avec parcimonie puisque les éditeurs vantent les mérites de l'ensemble de leurs produits, répondant avant tout à une logique commerciale. Je me suis particulièrement intéressée aux productions du réseau SCÉREN, car il est important de les promouvoir pour s'inscrire complètement dans ce réseau. De plus la librairie fait partie intégrante de la structure et nous devons collaborer, sans compter que les éditions Scéren ne publient que des documents parascolaires qui se veulent adaptés aux enseignants et à leur enseignement. J'ai pu aussi utiliser les sites des grands groupes de vente de produits culturels comme la Fnac, Cultura, Chapitre, ou encore Amazon, pour avoir une vision globale de l'édition en histoire de l'art. J'ai d'abord fait une recherche simple sur les arts du Moyen Âge, puis plus spécifique sur chacun des arts médiévaux. Je me suis également servi des bibliographies des documents en histoire des arts que possède le CDDP de Châteauroux (et plus particulièrement ceux des éditions Scéren), puisque ces documents sont rédigés par des spécialistes qui savent évaluer la pertinence d'un document au vu des besoins de l'enseignement. De ce fait ces bibliographies ont été un réel point d'appui pour mes recherches documentaires.

J'ai dressé une première liste de documents, dans laquelle j'ai ensuite fait des choix. Des sélections tout d'abord vis-à-vis du niveau des documents : en effet il devait convenir à celui des élèves de cycle 3, tout

en tenant compte justement de leurs différences. Il fallait à la fois des documents de niveau un peu plus élevé pour les élèves qui n'ont aucune difficulté (c'est le cas notamment du document *Naissance d'une mosquée* de David Macaulay) et des documents plus simples pour les enfants qui ont des lacunes (comme par exemple *La Dame à la licorne* de Élisabeth de Lambilly, qui est en réalité un dépliant de différentes tapisseries du Moyen Âge, légendées et expliquées au verso). J'ai également effectué un tri par rapport aux dates d'édition, en effet les références bibliographiques que j'avais pu relever étaient parfois assez anciennes et pour un nouvel outil de travail le CDDP se doit de présenter des informations actualisées. J'ai ensuite éliminé les documents qui paraissaient peu pertinents vis-à-vis du sujet, trop larges, ou trop précis, de même que j'ai pris soin de conserver ceux qui paraissaient clairs, détaillés et ludiques pour les enfants, avec des schémas en architecture pour bien comprendre les principes de construction (c'est le cas notamment de *Naissance d'une mosquée* de David Macaulay), ou des activités d'arts plastiques (comme les deux livres des éditions Courtes et longues). Ensuite j'ai tenu compte des demandes des enseignants vis-à-vis des supports. J'ai privilégié les documentaires (15 ouvrages) et les quelques fictions que j'ai choisies sont celles recommandées par le programme de 2008, j'ai également pensé aux DVD, en en sélectionnant quatre, dont un DVD ROM contenant des reconstitutions d'œuvres architecturales et des maquettes à imprimer ; et aux jeux avec des livres-jeux (notamment *Le musée des jeux* de Vincent Péghaire et *Giotto peint les murs* de Sylvie Girardet). Pour la musique du Moyen Âge j'ai choisi deux CD audio, un de chants grégoriens et un de troubadours et de trouvères. Pour les chants grégoriens j'ai choisi une interprétation des Moines de Silos, qui représente bien les particularités de cette musique vocale. Pour la musique profane j'ai choisi une compilation de 4 CD, avec toutes les musiques profanes de l'époque et notamment les classiques comme Adam de la Halle, le but étant de laisser libre choix des morceaux à étudier aux enseignants de façon à ce qu'ils puissent adapter la mallette à leurs projets et à leurs techniques d'enseignement. J'ai recherché des reproductions, mais pour cette période c'est assez difficile, puisque ce qui est proposé par les éditeurs sont des reproductions de tableaux ; or au Moyen Âge ce ne sont pas les tableaux qui sont prédominants. Certains périodiques comme *La Documentation par l'image* aux éditions Nathan en proposent, mais on ne peut pas les acquérir à l'unité. Finalement les éditions Celda en proposent au format A0, accompagnées d'exploitations pédagogiques.

Enfin j'ai veillé à ce que les documents soient tous différents et que les informations ne soient pas redondantes. J'ai effectué également un tri vis-à-vis des sites Internet que j'ai pu sélectionner, en fonction de leur pertinence et de façon à ce qu'ils complètent la mallette. Par exemple je n'ai pas trouvé de documents qui parlent spécifiquement des costumes médiévaux mais j'ai sélectionné deux liens qui en parlent ; de même j'ai pointé vers un site du Scéren qui complète un DVD de cette édition sur la cité de Carcassonne.

Il a été reproché un manque d'exploitation pédagogique dans les mallettes actuelles, j'ai donc particulièrement recherché des documents qui répondent à cette demande. Cependant ce genre de documents est peu répandu dans le monde de l'édition et il existe peu d'éditeurs spécialisés dans ce domaine. Les éditions Scéren et Retz en proposent et c'est justement là que j'ai pu en trouver. *Histoire des arts et arts visuels : 40 exploitations pédagogiques*, chez Retz, est particulièrement bien élaboré avec pour chaque œuvre l'explication de son origine, une leçon d'histoire de l'art et une activité artistique. De même, la collection « Visite jeune public » éditée par la Réunion des musées nationaux propose la même chose avec en plus une ouverture vers l'art contemporain en vue de prolonger une visite qui aurait lieu au Louvre. Je souhaitais créer une exploitation plus spécifique à la mallette, j'y ai donc joint un descriptif détaillé pour que les enseignants sachent tout de suite quels documents peuvent les intéresser sans avoir à tous les feuilleter. En effet ils n'ont les documents que pour trois semaines, ils doivent donc construire leurs séquences de travail très rapidement. J'ai également joint la webographie¹⁰ classée par grands domaines artistiques.

Cf annexe n°6

10 La webographie est consultable en ligne à cette adresse Internet : <http://crdp.orleans-tours.cndp.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=1501:les-arts-du-moyen-age&catid=167&Itemid=342>, ou sur le site du CDDP de l'Indre onglet « Nouveautés »

Je n'étais pas sûre que la mallette contienne suffisamment de pistes d'exploitation au vu des demandes des enseignants, j'ai donc fait appel à M.Forget, Conseiller pédagogique en arts visuels. Il a accepté de se pencher sur ma mallette. Dans un premier temps je lui ai proposé de créer des fiches pédagogiques en concordance avec les documents de la mallette. Mais après étude des documents et discussion nous avons décidé de ne pas concrétiser ce projet puisqu'il m'a assuré que les documents *Clés pour enseigner l'histoire des arts en cycle 3* de Carol Zimmermann et Guillaume Lachaud, *Histoire des arts et arts visuels : 40 exploitations pédagogiques* de Alain Saey et Yves Penisson, *l'Art roman* et *l'Art gothique* d'Olivier Morel, proposent assez de pistes pour que les enseignants puissent ce dont ils ont besoin pour construire des séquences de travail.

Pour être également en concordance avec le département j'ai joint de la documentation, fournie par l'office de tourisme de Châteauroux, sur les différents lieux médiévaux du département.

Ainsi la mallette est la plus complète possible abordant tous les points du programme, tout en étant un peu plus tournée vers l'art pour répondre aux besoins des enseignants qui ont plus de difficultés avec cela.

Une fois la sélection et la création des documents faites, il faut passer à l'acquisition et au traitement documentaire, pour que la mallette soit prête pour le prêt.

B. Intégrer la mallette au fonds du CDDP : l'acquisition , le traitement documentaire et l'équipement.

1. L'acquisition.

Avant toute acquisition il fallait s'assurer que ma commande ne dépasse pas trop le budget alloué qui était d'environ 500 €, or son montant était de 519,74 €, remise comprise. Avec l'accord de ma structure j'ai entrepris la démarche d'acquisition. L'acquisition en bibliothèque répond à des contraintes propres aux établissements publics. En effet tout document acquis par la bibliothèque appartient au domaine public, la réglementation est donc stricte. Dans un premier temps il faut définir l'objet de la dépense. L'achat de documents pour agrandir le fonds de la médiathèque fait partie des dépenses de fonctionnement. Ensuite il faut choisir le fournisseur, cela passe par un marché public, qui peut s'étendre sur plusieurs années. Dans mon cas c'est auprès de la librairie Arcanes, de Châteauroux que la commande livre doit être passée, auprès de l'ADAV (Ateliers Diffusion Audiovisuelle) pour les DVD, auprès de Cultura ou Arcanes pour les CD audio et auprès de la librairie du CDDP pour tout ce qui relève des éditions Scéren. Pour toutes dépenses il faut d'abord créer des bons de commande. Ces derniers reprennent le support, le titre, l'auteur, l'éditeur, la quantité et le prix, ainsi que la remise quant il y en a une (30% pour les éditions Scéren et 9% pour la librairie Arcane).

En ce qui concerne les DVD je précise qu'ont été négociés avec l'ADAV les droits de diffusion en classe. Les bons de commande sont ensuite vus et signés par le Directeur du CDDP qui donne son aval. Il faut ensuite s'assurer de la bonne réception des documents. Chaque livraison est accompagnée de son bon de livraison qui permet de pointer l'ensemble des documents reçus et de vérifier leur état ainsi que leur concordance avec le bon de commande. Il arrive qu'il soit impossible d'obtenir certains documents, ce fut le cas pour cinq d'entre eux. Il faut alors vérifier s'ils étaient indispensables et si c'est le cas tenter de trouver rapidement un équivalent et ensuite créer un nouveau bon de commande. Ce fut le cas notamment pour les reproductions et fichiers pédagogiques de Celda. Nous avons alors prélevé les reproductions et les exploitations pédagogiques concernant le Moyen Âge, figurant dans *Chefs d'œuvre du patrimoine pour l'histoire* (aux éditions Jocatop) que possède déjà le CDDP, en précisant dans ce document que la partie Moyen Âge se trouve dans la mallette.

Une fois les vérifications faites, par rapport au bon de commande, la facture peut être réglée par mandat administratif. Avec ce qui n'a pas pu être reçu et les modifications apportées, le budget s'élève

finalement à 433,70 € remises comprises. J'aurai pu acquérir de nouveaux documents avec la marge qui restait mais la mallette compte déjà 33 documents et l'ensemble des aspects du programme d'histoire des arts médiévaux sont abordés.

2. Le traitement documentaire et l'équipement.

Pour réellement faire partie de la médiathèque les documents doivent être catalogués, ainsi ils apparaîtront dans le SIGB (Système Intégré de Gestion de Bibliothèque) de la médiathèque et dans le catalogue en ligne pour les usagers. Le SIGB de la médiathèque du CDDP est BCDI, comme pour une grande majorité des centres de documentation en milieu scolaire. Pour cataloguer dans l'interface de BCDI on passe par l'onglet "Gestion du fonds", puis "Catalogage", "Saisir". Ensuite le logiciel nous demande de saisir les données, différentes selon les supports sélectionnés et si c'est une fiction ou un documentaire. De plus pour les malles c'est un peu différent. La bibliothèque souhaite que les documents apparaissent isolément sur l'interface usager mais que l'on sache bien qu'ils sont dans la mallette. Pour cela on précise lors du catalogage l'emplacement « mallette » et le nom de la mallette qui a été préalablement rentré dans la base. Cela permet également d'obtenir les inventaires papiers. Il a fallu alors trouver un nom à cette mallette. Étant donné qu'elle est plus orientée « art » je l'ai appelé « Les arts du Moyen Âge ». De plus il n'est pas nécessaire de mettre une cote aux documents des malles puisqu'ils ne seront pas sur les étagères. J'ai également catalogué une partie des sites Internet présentés dans la mallette, de façon à ce qu'ils soient accessibles à distance sur le catalogue en ligne.

Une fois catalogué il faut équiper les documents de façon à ce qu'ils puissent être empruntables et pour les protéger des mauvaises manipulations. Tout d'abord on procède à l'exemplarisation, c'est-à-dire que l'on donne un code-barres au document, qui est également enregistré dans le SIGB lorsque l'on crée l'exemplaire dans la base. C'est l'étape qui permet de suivre la circulation du document et notamment le prêt-retour par le biais de BCDI. Ensuite on procède à l'estampillage, c'est-à-dire que l'on appose le cachet de l'établissement sur la page de titre et sur l'achevé d'imprimer, ainsi que sur tous les éléments détachables (par exemple les cartes à jouer) pour marquer l'appartenance du document au CDDP. Puis on plastifie les documents papiers à l'aide de film autocollant pour lutter contre l'usure due à la manipulation des documents. Les éléments détachables sont également plastifiés un à un. Certains documents sont composés de plusieurs documents, c'est le cas notamment du *Musée des jeux* de Vincent Péghaire, qui contient en plus du livre lui-même, un jeu de cartes, un plateau de jeu recto-verso et des pions. Dans ce cas pour tout regrouper on utilise une pochette plastique qui contient l'ensemble sur laquelle on colle, pour l'identifier, une étiquette reprenant le titre du document. Seuls les DVD et les CD audio ne sont pas plastifiés puisqu'en général les jaquettes sont résistantes. Pour les documents imprimés sur Internet (comme l'encart n°32 du BO) je les ai reliés et catalogués comme un seul document. Les dépliants quant à eux ont été joint à la liste détaillée des documents dans un classeur souple. Enfin il faut un contenant pour l'ensemble de la mallette. On a choisi une boîte en plastique de 60 cm par 40 cm de façon à ce qu'elle corresponde à la plus grande taille des documents (un A3 pour les reproductions) et qu'elle puisse tout contenir. J'ai également réalisé une décoration que j'ai collée à la mallette à l'aide de film autocollant, pour l'illustrer et l'identifier, grâce à des photographies libres de droit sélectionnées sur Internet.



ILLUSTRATIONS I : MALLETE PÉDAGOGIQUE « LES ARTS DU MOYEN ÂGE, CYCLE 3 » UNE FOIS RÉALISÉE.

(Droits : Aurélie Alabré)

Ainsi la mallette complète peut être empruntée par les usagers du CDDP. Pour cela il faut encore que les usagers en connaissent l'existence.

C. La communication autour de la mallette.

1. La diffusion de la mallette

La mallette une fois terminée est entreposée dans le local des archives avec les autres mallettes, en attendant d'être empruntée. Pour qu'elle puisse être empruntée elle doit être connue. Pour cela il y a tout d'abord la voie traditionnelle du catalogue en ligne. Grâce au catalogage sur BCDI la mallette apparaît sur le catalogue en ligne du CDDP. En effet les recherches faites par les enseignants peuvent renvoyer à un document de la mallette, qui est signalée en tant qu'emplacement du document. C'est un des moyens de signalement, mais c'est un moyen détourné.

Ensuite il y a le catalogue des mallettes, édité tous les ans, disponible sur place et envoyé en début d'année scolaire à tous les établissements du département, avec les documents de rentrée et notamment la fiche de réservation des mallettes pour l'année. Il présente très succinctement la mallette et son contenu. De même sera envoyé tous les mois un mail sous forme de newsletter aux établissements et/ou aux professeurs abonnés, présentant toutes les nouveautés du mois, de tous les supports, mallettes et expositions comprises.

Enfin, pour essayer de toucher le plus de personnes possibles, la mallette est signalée sur le site Internet du CDDP, dans l'onglet "mallettes et expositions". J'ai créé un article qui présente succinctement la mallette, avec un lien vers un fichier PDF qui détaille son contenu (document joint lui-même à la mallette) et l'intérêt de celui-ci. De même l'article pointe vers un autre article au sein du site du CDDP dans l'onglet "Nouveautés". En effet j'ai créé un second article dans le site introduisant la mallette mais surtout pointant tous les liens Internet que j'ai sélectionnés dans la webographie, classés par grande catégorie, de façon à ce qu'ils soient mieux valorisés que dans le catalogue en entier. De plus ils sont ainsi disponibles par tous y compris ceux qui n'ont pas emprunté la mallette. Pour créer ces articles j'ai utilisé Joomla qui est le système de gestion de contenu, permettant de créer et de structurer un site Internet, choisi par le CRDP du Centre. L'ensemble des CDDP du Centre sont regroupés sur un seul site Internet, chaque CDDP dispose de son onglet. Grâce à un compte, j'ai pu créer, puis modifier un article. De façon à ce que la webographie soit plus lisible j'ai créé un article présentant tout d'abord le sujet avec un lien qui renvoie sur une première page de présentation générale et, ensuite, une page par catégorie d'art contenant les liens. Ces liens sont ainsi disponibles depuis le site du CDDP et s'ouvrent dans une nouvelle fenêtre pour ne pas gêner la navigation. L'avantage de ces pages, c'est qu'elles sont plus courtes, qu'il n'est pas nécessaire de dérouler l'ascenseur et qu'à chaque début de page est repris le sommaire de l'article, permettant de s'y situer. Enfin pour rendre

l'article plus attrayant j'ai intégré des illustrations libres de droit, choisies sur Internet.

Pour finir, la diffusion peut se faire directement de bibliothécaire à usager en proposant la mallette aux enseignants qui recherchent des documents d'appui sur l'histoire des arts du Moyen Âge.

2.L'évaluation de l'intérêt et de la pertinence de la mallette.

Toute création d'un nouvel outil documentaire amène à une évaluation, pour s'assurer de sa conformité aux besoins des usagers. Cette évaluation doit être mise en place dès la création de la mallette. Elle est de deux types.

Tout d'abord l'évaluation quantitative, c'est-à-dire le nombre de fois où elle est empruntée dans l'année. C'est assez simple à évaluer puisque les réservations de début d'année scolaire permettent de dresser un calendrier d'emprunts sur l'année et donc de savoir pour combien de période la mallette est empruntée. Cette évaluation donne une idée, pour la première année de la mallette, de l'intérêt qu'ont les enseignants pour les sujets traités. Par la suite le nombre d'emprunt révèle la pertinence de la mallette, puisqu'elle peut être réempruntée par les mêmes classes. En ce qui concerne ma mallette, elle est à ce jour réservée pour la première période de l'année scolaire 2010-2011, mais les résultats seront plus complets au mois de septembre prochain, après distribution des documents de rentrée.

Ensuite l'évaluation qualitative. Avant mon arrivée dans la structure, le CDDP ne possédait que peu d'outils d'évaluation des mallettes, celle-ci reposant surtout sur la discussion directe avec les emprunteurs. Durant mon stage il a été décidé de mettre en place un questionnaire qui permette d'avoir des retours quant à l'utilisation des mallettes. Ce questionnaire, après concertation du personnel de la médiathèque, a été réalisé sur Google Doc. Tout d'abord, est demandé un nom d'emprunteur pour identifier l'école et la période de prêt et bien sûr la mallette concernée. Ensuite, la médiathèque s'intéresse au degré d'utilisation de la mallette, à ses raisons, puis à l'intérêt pour l'enseignant des supports proposés. Sont posées des questions par rapport à l'intérêt et à la pertinence des documents que contient la mallette et à l'utilisation qui en est faite de façon à ce que les médiathécaires puissent mieux cibler les documents acquis. Il est également proposé aux professeurs de partager leurs séquences de travail, de façon à enrichir les mallettes et d'instituer un travail collaboratif entre les enseignants de l'Indre puisqu'il est dommage qu'ils préparent chacun leur travail isolément. Enfin il a été laissée une place libre pour toutes remarques concernant cet outil documentaire. Ce questionnaire doit permettre de mieux cibler les futures mallettes en comprenant l'utilisation qui en est faite et d'améliorer celles qui existent déjà.

Cf annexe n°7

Il a été décidé de joindre ce questionnaire aux mallettes, mais la médiathèque ne pense pas avoir beaucoup de retour, puisque certaines mallettes en contiennent déjà et qu'ils ne sont jamais remplis par les usagers. De ce fait ce questionnaire va être envoyé aux enseignants qui ont emprunté des mallettes, par mails. Ils seront envoyés une semaine avant la tournée de retour, en même temps que le mail annonçant la tournée. Cela permet d'être sûr qu'ils auront eu le temps d'utiliser et donc d'évaluer la mallette. Le questionnaire en format informatique a démontré son intérêt, il est rapidement rempli et l'analyse des réponses est en partie faite par Google Doc. Cependant cette analyse s'effectuera réellement en fin d'année scolaire, car il n'y a qu'un questionnaire pour une mallette pour une période, donc pour être complet il faut attendre la fin de toutes les périodes de prêt, même si le retour d'un seul questionnaire pour une mallette peut déjà donner une idée de son utilisation. Une fois encore je ne peux actuellement vous communiquer les résultats de ce questionnaire concernant la mallette « Les arts du Moyen Âge », puisque celle ci n'a pas encore été empruntée.

L'évaluation de la mallette se fera dans un deuxième temps même s'il a fallu d'ores et déjà établir un outil d'évaluation, de façon à apprécier le plus rapidement possible son intérêt et sa pertinence.

Conclusion

Le CDDP de l'Indre a choisi les malles pédagogiques comme outil documentaire et service (tournées dans les établissements) pour attirer et fidéliser le public des centres de documentation. L'adéquation de la forme qu'ont pu prendre les malles de l'Indre avec les besoins des enseignants reste à perfectionner car celle-ci doivent s'adapter aux nouvelles pratiques des enseignants, notamment en ce qui concerne les pistes pédagogiques. Cependant les malles additionnées aux tournées dans les établissements scolaires de l'Indre, sont encore aujourd'hui une réussite, puisque les malles et les expositions sont indéniablement les outils les plus empruntés. De plus les tournées permettent d'enregistrer plus de la moitié des prêts de l'année et c'est en partie grâce à la combinaison de ces deux offres que le CDDP de l'Indre enregistre encore cette année une hausse des prêts alors qu'au niveau national on tend à une baisse.

Créer un tel outil documentaire demande une bonne connaissance des besoins des enseignants et de l'utilisation qu'ils en font, de façon à déterminer les sujets et les niveaux à traiter. Ceux-ci demandent à être connus, notamment grâce aux programmes nationaux d'enseignement, pour proposer des documents adaptés qui coïncident avec les niveaux des élèves et les besoins documentaires. Les malles demandent donc à être précises et variées, à s'intégrer au fonds de la médiathèque pour ne pas faire doublon inutilement. Il existe encore un travail de communication autour de celle-ci pour les mettre un peu plus en valeur, couplé à un travail d'évaluation pour permettre de mieux les adapter aux nouveaux besoins.

Le CDDP de l'Indre a donc entre les mains un fonds d'outils indispensables, très demandés des enseignants mais qui demande encore à être enrichi.

Bibliographie

•ARENILLA Louis, GOSSOT Bernard, ROLLAND Marie-Claire...[et al]. *Dictionnaire de pédagogie* Paris : Bordas, 1996. 287 p.

•*Association des ludothèques françaises* [en ligne]. Paris : Association des ludothèque françaises.
Disponible sur : <<http://www.alf-ludotheques.org/index.php>> (Consulté le 01/07/2010)

•AUGE Véronique, CARDONA Nicole, CHAUVIN Clotilde...[et al]. *Politique documentaire et établissement scolaire*. Paris :ADBS, Association française des Documentalistes et Bibliothécaires Spécialisés, DL 2007.159 p.(Sciences et techniques de l'information)

•CHAMPY Philippe, ETEVE Christiane (dir.). *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*. Paris : Nathan, 1994. 1097 p.

•*Décret n° 2002-548 du 19 avril 2002 relatif au Centre national de documentation pédagogique et aux centres régionaux de documentation pédagogique*. Paris : France. Ministère de l'Éducation nationale, 2002. [8 p.]

•FAVREAU Françoise. *Inspection académique Indre* [en ligne].
Disponible sur : <<http://www.ac-orleans-tours.fr/ia36/default.asp>>. (Consulté le 01/07/2010)

Enseignement de l'art et de l'histoire :

•BLANQUER Jean Michel (dir.). *Éduscol : toute l'information pour les professionnels de l'éducation* [en ligne]. Paris : France. Ministère de l'Éducation nationale. Direction générale de l'enseignement scolaire, 2010.

Disponible sur : <<http://eduscol.education.fr/pid21473/accueil.html>> (Consulté le 01/07/2010)

•BRUNO Joseph, FAURIE Danie. *Éducation artistique cycle 3 arts visuels* [en ligne]. [S.l]: Lotec, [ca 2002].
Disponible sur : <<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/lotec/ARTS%20VISUELS/programmes%202002/apC3.pdf>> (Consulté le 01/07/2010)

•*Encart Bulletin Officiel n°32 du 28 août 2008 : organisation de l'enseignement de l'histoire des arts : école, collège, lycée* [en ligne]. Paris : France. Ministère de l'Éducation nationale, 2008. 18 p.

Disponible sur : <http://media.education.gouv.fr/file/32/09/0/encart_33090.pdf>. (Consulté le 01/07/2010)

Pour la sélection documentaire :

- *Chevaliers et châteaux-forts* [en ligne]. Paris : Louvre. Médiathèque, pôle production documentaire. DPPEA, Direction de la Politique des Publics et de l'Éducation Artistique, 2010.
Disponible sur : <<http://www.louvre.fr/sources/Chevalerie.pdf>> (Consulté le 01/07/2010)
- GONTHIER Joëlle, CURTIL Sophie, DRESSE Nathalie...[et al]. « L'art, le livre et les enfants ». *La Revue des livres pour enfants*. 2009, n°246.
- *Histoire des arts cycle 3 : sélection des médiathèques Châlons Reims et du service littérature de jeunesse* [en ligne]. [Reims] : CRDP de Champagne Ardenne, Centre Régional de Documentation Pédagogique, 2009.
Disponible sur : <http://www.crdp-reims.fr/cddp51/ressources/selections/pdf/Histoire_des_arts.pdf> (Consulté le 01/07/2010)
- LAGOUTTE Daniel, WERCKMEISTER François. *Comment enseigner au cycle 3 l'histoire des arts*. Paris : Hachette éducation, DL 2008. 351 p. (Comment enseigner en)
- *Les livres d'art pour la jeunesse : livres et collections*. Paris :BNF, Bibliothèque Nationale de France. Centre national de la littérature pour la jeunesse, La Joie par les livres, 2009. 66 p.
- LOUPY Christophe (dir.). *Le guide de l'édition jeunesse 2008*. Olivet : MCL, 2007. 550 p.
- *Moyen Âge : des livres pour les enfants*. Guérande : Médiathèque Samuel Beckett, 2006. 22 p.
Disponible sur : <<http://www.ville-guerande.fr/publicservlet/Telecharge?filename=a2a-60383.pdf>> (Consulté le 01/07/2010)

Table des Annexes

ANNEXE N°1 : LE CDDP EN IMAGES.....	35
ANNEXE N°2 : FEUILLE DE RÉSERVATION DES EXPOSITIONS ET MALLETES.....	36
ANNEXE N°3 : RÉPARTITION DU DÉPARTEMENT DE L'INDRE PAR SECTEUR DE TOURNÉES.....	37
ANNEXE N°4 : EXEMPLE DE FEUILLE DE ROUTE DES TOURNÉES (LE CIRCUIT C4 AU 4 JUIN 2010).....	38
ANNEXE N°5 : QUESTIONNAIRE POUR LA CRÉATION DE NOUVELLES MALLETES PÉDAGOGIQUES.....	41
ANNEXE N°6 : BIBLIOGRAPHIE DÉTAILLÉE JOINTE À LA MALLETTE.....	44
ANNEXE N°7 : QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DES MALLETES PÉDAGOGIQUES.....	50

Annexe n°1 : Le CDDP en images.

CDDP de Châteauroux, 8 boulevard de
l'École Normale
(Droits : Aurélie Alabré)



La librairie du CDDP de l'Indre
(Droits : Aurélie Alabré)



La médiathèque
(Droits : Aurélie Alabré)



La ludothèque
(Droits : Aurélie Alabré)





MALLETES PEDAGOGIQUES et EXPOSITIONS

2009-2010

Le prêt des mallettes et des expositions (voir livret joint)
est réservé aux établissements abonnés au CDDP.

Il se fait sur réservation selon des périodes précises et pour une durée de 3 semaines.

Un courrier vous confirmera si votre réservation est prise en compte et pour quelle période.

Le calendrier des prêts de mallettes et d'expositions correspond au passage du CDDP dans les établissements éloignés de Châteauroux.

Nous pourrons ainsi vous déposer ou reprendre à cette occasion l'ensemble des documents réservés : livres, revues, vidéos, jeux, mallettes, expositions...

Consultez le catalogue en ligne sur notre nouveau site :

<http://cddp36.ac-orleans-tours.fr/>

Et réservez également vos autres documents en ligne (voir mode d'emploi joint).

Périodes de prêt des mallettes et des expositions :

1. du 16 septembre au 7 octobre
2. du 14 octobre au 18 novembre
3. du 25 novembre au 16 décembre
4. du 6 au 27 janvier
5. du 3 février au 10 mars
6. du 17 mars au 21 avril
7. du 28 avril au 26 mai
8. du 2 au 23 juin

Pour réserver : Renvoyez *le plus rapidement possible*, le coupon ci-dessous ou votre liste par courrier, téléphone, fax ou mail.

FICHE DE RESERVATION

Établissement : _____

Nom de l'enseignant : _____

Mél : _____

Mallettes ou expositions souhaitées :

- TITRES

(voir livret joint)

- PERIODES

(ordre de préférence)

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____



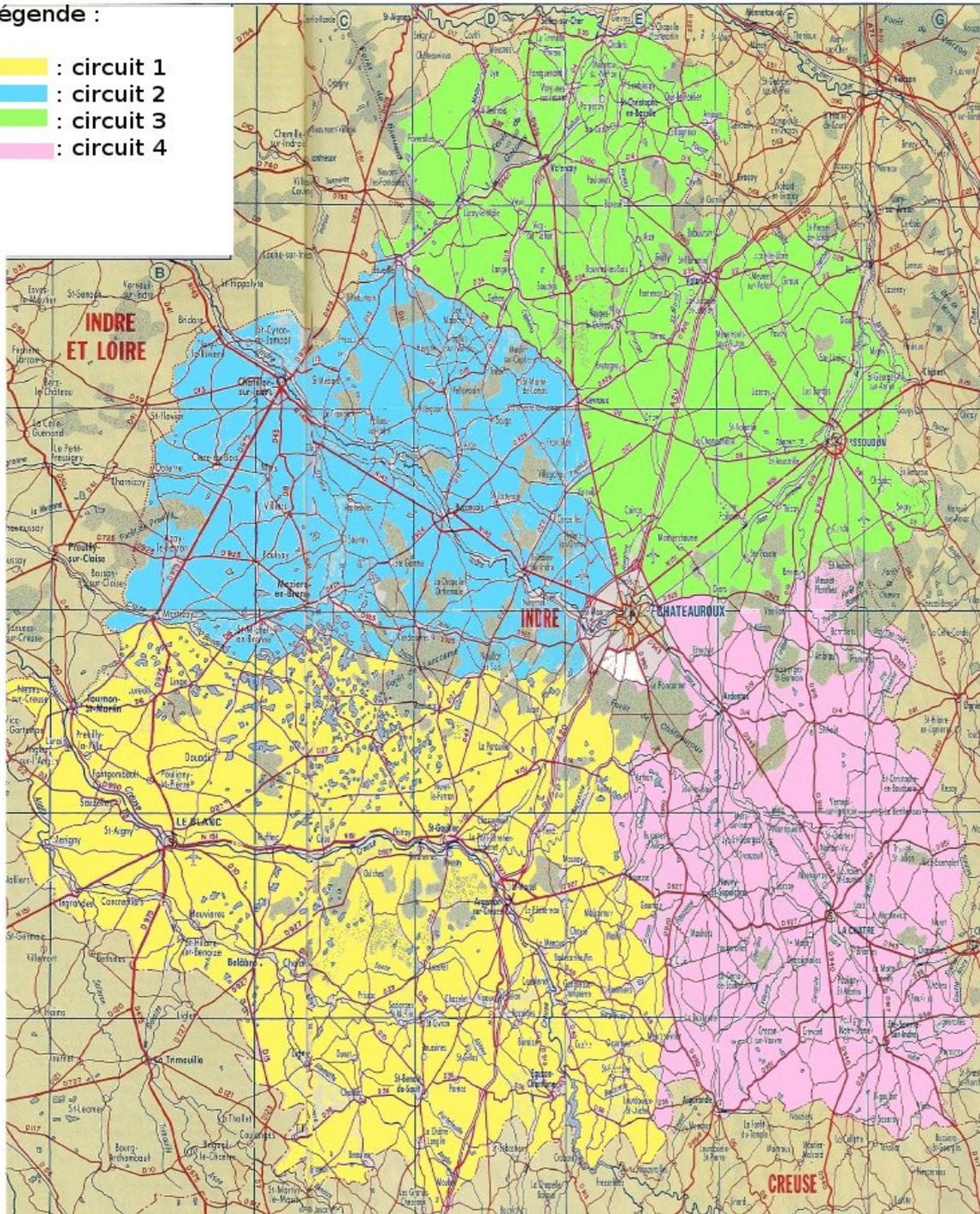
Médiathèque du CDDP de l'Indre
8 bd de l'École normale - BP 213
36004 Châteauroux cedex

Tél : 02 54 22 07 67 Fax : 02 54 22 11 66
Mail : mediatheque.cddp36@ac-orleans-tours.fr

Annexe n°3 : Répartition du département de l'Indre par secteur de tournées.

Légende :

- : circuit 1
- : circuit 2
- : circuit 3
- : circuit 4



Annexe n°4 : Exemple de feuille de route des tournées (le circuit C4 au 4 juin 2010)

Tournée : C4 Date : Vendredi 04 juin 2010

Ordre de passage	Commune et Nom de l'établissement	Dépôt		Reprise	
		Nom du document	Nom de l'enseignant	Nom du document	Nom de l'enseignant
	École ETRECHET			<p>- Planche : La ville des nains</p> <p>- Livre : 77 jeux de logique dont 14 évaluations pour apprendre à raisonner aux enfants de 5 à 8 ans</p> <p>- Livre : Grammaire en textes : 58 activités de langue pour apprivoiser la grammaire chez les enfants de 7 à 9 ans</p> <p>- Livre : Le verbe au quotidien : cycle 3</p> <p>- Livre : Orthographe au quotidien : cycle 3</p> <p>- Planche : Verso Logic : Mathématiques : Fichier Grande Section / Français : fichier Grande Section-CP</p> <p>- Planche : Petit Poucet</p>	<p>Mme XXXXX</p> <p>Mme XXXXX</p> <p>Mme XXXXX</p>
	École SAINT-AOUT			<u>Mallette</u> : Arbres et forêts	Mme XXXXX
	École maternelle SAINT-AOUT			<p>Reprendre divers documents (21) dont :</p> <p>- Planche : Le maçon et l'architecte</p> <p>- Planche : La princesse au petit pois</p> <p>le livre "Ma famille" de la mallette</p> <p>Littérature de jeunesse - cycle 2 : Lectures en réseaux"</p>	Mme XXXXX

Ordre de passage	Commune et Nom de l'établissement	Dépôt		Reprise	
		Nom du document	Nom de l'enseignant	Nom du document	Nom de l'enseignant
	École PRUNIER	<u>Mallettes</u> : - Un petit air d'Afrique - Le sucre et les dents (+ 1 carton à dessin)	Mme XXXXX Mme XXXXX		
	École NOHANT-VIC			<u>Mallette</u> : Les petites sorcières + <u>3 jeux</u> : - Formulo - Tangrams : GS CP - Le mic mac 36 animaux	Mme XXXXX
	École LOUROUER ST L.			- Livre : Lecture, écriture et culture au cours préparatoire	Mme XXXXX
	École LACS	<u>Mallette</u> : Un petit air d'Asie - Planche : La clé des sons 4 à 6 ans	Mme XXXXX Mme XXXXX	<u>Mallette</u> : Les petits Européens - Livre : Phono : développer les compétences phonologique : Grande section et début de CP - Catégo : apprendre à catégoriser : ... - Livre : 55 jeux de nombres : pour construire le concept de nombre chez les enfants de 2 à 6 ans Reprendre divers documents (00) dont : - Planche : Château fantôme - Planche : Les volumik's - Planche : Le jeu du portrait : Cycle 1	Mme XXXXX Mme XXXX Mme XXXXX

Ordre de passage	Commune et Nom de l'établissement	Dépôt		Reprise	
		Nom du document	Nom de l'enseignant	Nom du document	Nom de l'enseignant
	École BRIANTES			<u>2 livres</u> : - Écouter pour apprendre : cycle 3 - Enseigner la grammaire et le vocabulaire à l'école : pourquoi ? Comment ?	Mme XXXXX
	École TRANZAULT	<u>Mallette</u> : Littérature de jeunesse - cycle 2	Mme XXXXX		



Annexe n°5 : Questionnaire pour la création de nouvelles mallettes pédagogiques.

La création de mallettes pédagogiques.

Bonjour,

Dans le cadre de la mise en place de nouvelles mallettes , nous lançons notre petite enquête. Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ce questionnaire anonyme, qui nous permettra par la suite d'améliorer nos services :

CDDP 36

*Obligatoire

A quel type d'établissement appartenez-vous? *

- Ecole
- Collège
- Lycée

A quel(s) niveau(x) enseignez-vous ? *

- Cycle 1
- Cycle 2
- Cycle 3
- 6ème-5ème
- 4ème-3ème
- Lycée général
- Lycée professionnel
- Bac +2

Utilisez-vous les mallettes pédagogiques du CDDP ? *

- Oui
- Non

Si non pourquoi ?

Quels genres de documents souhaiteriez-vous trouver au sein des malles ?

- Fictions
- Documentaires
- Manuels d'activités
- CD
- DVD
- CD ROM
- Périodiques
- Jeux
- Guides pédagogiques
- Autre :

Dans quelles matières auriez-vous le plus besoin de malles ?

- Littérature
- Histoire
- Géographie
- Arts
- Musique
- Sciences physiques
- Biologie
- Mathématiques
- Éducation civique
- Langues étrangères
- Autre :

Si vous avez coché langues étrangères, veuillez préciser:

- Anglais
- Allemand
- Espagnol
- Italien
- Latin
- Grec
- Autre :

Avez-vous des idées de sujets ou de thèmes en particulier ? *

Nous envisageons de joindre, dans certains cas, des expositions aux mallettes pédagogiques, seriez- vous intéressés ? *

- Oui
- Non
- Sans avis

Nous envisageons également de proposer des compléments en ligne (webographie, PDF,...), aux mallettes et expositions, sur le site Internet du CDDP, seriez-vous intéressés ? *

- Oui
- Non
- Sans avis

Autres remarques :

Envoyer

Fourni par [Google Documents](#) [Signaler un cas d'utilisation abusive](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Clauses additionnelles](#)

Les arts du Moyen Âge.

Histoire des arts :

- DEPREUX Philippe, WINTZ Nicolas (ill.). *Charlemagne : la naissance de l'Europe*. Paris : Gallimard jeunesse, 2003. 1 vol. (47 p. dont 8 p. dépl.). (Les yeux de l'histoire ; 13).

L'histoire de Charlemagne et des carolingiens, illustrée et décrite par de nombreuses œuvres d'art représentatives de cette époque de renouveau. Cet ouvrage est présenté de façon ludique avec de nombreux encarts.

- LACHAUD Guillaume, ZIMMERMANN Carol, GONZALEZ Henri (comp.). *Clés pour enseigner l'histoire des arts en cycle 3 . 2 : le Moyen Âge*. Bordeaux : CRDP Aquitaine , Centre Régional de Documentation Pédagogique , cop. 2009.1 vol. (151 p.). Multimédia.

Ce document apporte aux enseignants les connaissances nécessaires pour aborder les arts de cette période avec les élèves et des outils pour construire des séances de travail. De plus il contient un CD de musique profane et grégorienne et un CD ROM avec des exercices corrigés et les illustrations du cahier de l'élève.

- LEONARD Sylvie. *Il était une fois l'art au Moyen âge* . [Montpellier] : SCÉRÉN, Services culture, éditions, ressources pour l'Éducation nationale – CRDP Académie de Montpellier , Centre régional de documentation pédagogique, impr. 2009. 1 vol.(128 p.). (Petites histoires de l'art)

A travers plusieurs petites histoires tous les arts du Moyen Âge sont abordés.

- PEGHAIRE Vincent. *Le musée des jeux*. Paris : Palette, 2008. 1 vol. (96 p.) + 2 plateaux de jeux + 1 jeu de carte.

Propose tout un ensemble de jeux individuels ou collectifs sur le thème de l'art à travers l'histoire de toutes les époques, avec une partie Moyen Âge et Renaissance.

- SAEY Alain, PENISSON, Yves. *Histoire des arts et arts visuels : 40 exploitations pédagogiques*. Paris : Retz, 2010. 1 vol.(192 p.) + 1 CD ROM.

Cet ouvrage sur toute l'histoire de l'art choisit plusieurs œuvres, en expose l'historique et le contexte de création, puis propose des activités à réaliser en classe.

Les arts de l'espace :

- ALBAUT Corinne, GIRAUDON David (ill.). *L'abbaye de Cluny*. Paris : Monum, Éd. du

patrimoine, DL 2006. 1 vol., 47 p. (Minitinéaires : Bourgogne).

Ce petit livre présente l'abbaye de Cluny, son origine et son histoire ; ainsi que les parties représentatives de l'édifice. Y est également abordé la vie religieuse au Moyen Âge. Tout cela de manière poétique par l'utilisation de rimes et d'illustrations à l'aquarelle.

- CAHN Isabelle, MOREL Olivier. *L'art gothique*. Paris : Courtes et longues, 2010. 1 vol., 52 p. (Toutes mes histoires de l'art)

Le renouveau de l'art gothique est présenté de façon ludique dans cet ouvrage. L'histoire n'est pas laissée de côté et vient appuyer les caractéristiques de cet art qui va peu à peu supplanter l'art roman. Cette édition propose des activités artistiques à réaliser avec les élèves.

- CASTELLANT Cyrille. *De la basilique à la cathédrale* [ressource électronique]. Les Riches Heures, 2007. 1 DVD ROM.

Ce DVD ROM et vidéo offre tout d'abord un documentaire sur l'évolution de l'architecture religieuse au Moyen Âge, puis des reconstitutions en 3D, ainsi qu'une maquette de la nef de la basilique de Vézelay à imprimer et à monter.

- GRAVETT Christopher, DANN Geoff (ill.). *Le temps des châteaux forts*. Nouv. éd. Paris : Gallimard jeunesse, 2008. 1 vol., 71 p. (Les yeux de la découverte, n°8)

Présente l'histoire des châteaux-forts, leur construction, leur fonction, mais également la vie quotidienne dans ce lieux spécifique au Moyen Âge. Les illustrations sont riches et variées. Gallimard propose en plus un site Internet enrichi de nombreux liens et d'images à télécharger et imprimer.

- ICHER François. *Les bâtisseurs de cathédrales*. Paris : De La Martinière jeunesse, 2010. 1 vol., 45 p.

Les histoires de 7 enfants sont prétexte à une présentation simple mais détaillé de l'art gothique, des techniques, des moyens et des métiers liés à la construction des cathédrales. Des schémas et de nombreuses illustrations viennent appuyer le texte.

- LARROCHE Caroline, MOREL Olivier. *L'art roman*. [Paris] : Éd. courtes et longues, cop. 2007. 1 vol., 50 p. (Toutes mes histoires de l'art).

Richement illustré ce documentaire propose une histoire de l'art roman sous toutes ses formes et décrit ses caractéristiques. De plus il propose pour chaque partie des activités d'art plastiques à réaliser avec les élèves.

- MACAULAY David, MAPAULA Laure (trad.). *Naissance d'une mosquée*. Paris : Archimède- l'École des loisirs, 2004. 1 vol., 95 p.

A travers l'histoire de l'amiral Suha Mehmet Pacha, mécène, et d'Akif Agha, éminent architecte, on découvre toutes les étapes et les techniques de construction d'une mosquée sous l'Empire ottoman. Cet ouvrage illustré par de nombreux schémas montre la complexité de l'art architectural religieux.

- SOULET Jean. *La cité de Carcassonne au cœur de l'histoire* [ressource électronique]. SCEREN, Services culture, éditions, ressources pour l'Éducation nationale : CRDP, Centre régional de documentation pédagogique du Languedoc-Roussillon, 2007. 1 DVD.

Ce DVD qui se compose de 19 films courts, présente aussi bien l'histoire que l'art au travers de la cité carcassonnaise. De plus il est accompagné d'un livret présentant des extraits d'ouvrage et des explications, d'un plan de la cité de Carcassonne et d'un site Internet.

- L'église médiévale. *TDC*, 15 juin 2005, n°898.

Propose un travail sur l'église romane et gothique, ainsi que sur le bestiaire du Moyen Âge. Les documents sont peut-être difficiles, si ce n'est que le périodique propose une partie cycle 3. Cependant les illustrations sont tout à fait exploitables et il est proposé au début un dossier destiné aux enseignants.

Les arts du langage :

- CHRETIEN DE TROYES, FOURNIER Hervé-François (dir.), DUFURNET Jean (trad.). *Perceval ou Le conte du Graal*. Paris : Flammarion, 2008. 1 vol., 157 p. (Étonnants classiques).

Une édition adaptée aux cycle 3 de Perceval, classique de Chrétien de Troyes. Ce récit rend compte de l'idéal chevaleresque du Moyen Âge et est un bon exemple du roman courtois. Il est recommandé par les programmes d'histoire de l'art 2008. De plus cette édition est complétée par un glossaire, une chronologie, des jeux et des questionnaires.

- *Farces et fabliaux du Moyen âge : adaptés pour le théâtre*. Paris : l'École des loisirs, 1986. 1 vol., 88 p. (Nouvelles et romans de l'École des loisirs).

Une manière d'aborder cette littérature médiévale de façon différente. Les farces et fabliaux sont de petites histoires amusantes et cette édition adaptée pour le théâtre permet aux enfants de se mettre dans la peau des personnages. De plus les élèves peuvent jouer ces fables et rechercher, façonner des costumes et décors rappelant le temps des chevaliers.

- KEIME Christian (dir.), LACHET-LAGARDE Monique (adapt.), DUFURNET Jean (trad.), et al. *Le roman de Renart*. [Paris] : Flammarion, impr. 2008. 1 vol., 159 p. (Étonnants classiques).

Le récit des aventures de Renart est toujours apprécié par les enfants ; la ruse étant le maître mot de ce héros animalier. La métaphore animalière s'emploie ici à dépeindre la société féodale. Le dossier accompagnant ce recueil d'aventures de Renart propose deux extraits en ancien français et des exercices

sur la littérature du Moyen Âge.

- KLEFF Patrice (compilateur), DUFOURNET Jean (trad.). *La chanson de Roland*. Éd. revue. [Paris] : Flammarion, DL 2009. 1 vol., 148 p. (Étonnants classiques).

La Chanson de Roland est la chanson de geste par excellence. Elle romance l'épopée de Charlemagne luttant contre les Sarrasins, trois siècles après son déroulement. De plus le dossier de l'édition propose un extrait du texte en ancien français, des exercices pour travailler sur le récit et le vocabulaire du Moyen Âge. Ce récit est aussi l'occasion de travailler sur la poésie médiévale et les occasions durant laquelle elle était récitée.

- POMMAUX Yvan. *Angelot du lac. Volume 2 : Le secret de la caravane*. Paris : Bayard jeunesse, DL 2005. 1 vol., 57 p. (Bayard BD).
- POMMAUX Yvan. *Angelot du lac. Volume 3 : Les frères vengeurs*. Paris : Bayard jeunesse, DL 2005. 1 vol., 57 p. (Bayard BD).

Ces bandes dessinées, recommandées par les programmes d'histoire des arts 2008 montrent tous les aspects de la vie du Moyen-âge. Angelot du lac, jeune garçon, part à l'aventure en tant qu'écuier.

Les arts du quotidien :

- EYSSALET Philippe. *Si la Tapisserie de Bayeux m'était contée* [ressource électronique]. [La Guéroulde (Eure)] : CITISE, Centre international des techniques de l'image, du son et de l'écriture, cop. 2007. 1 DVD.

Ce documentaire présente la Tapisserie de Bayeux, aussi bien sa réalisation que la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant.

- LAMBILLY Elisabeth de. *La dame à la licorne*. Paris : Palette, 2006. 1 vol., [6 f.]

Dépliant présentant 5 plans de la tapisserie de La Dame à la licorne, en rapport avec les 5 sens. Le verso explique les origines de la tapisserie, les techniques employées, le contexte historique et les symboles présents au sein de la tapisserie.

- Musée national du Moyen âge-Thermes et Hôtel de Cluny, LAGABRIELLE Sophie. TABURET-DELAHAYE Elisabeth (pref.). *Vitraux*. Paris : Réunion des musées nationaux : Musée national du Moyen Âge-Thermes et Hôtel de Cluny, DL 2006. 1 vol., 111 p. Publ. à l'occasion de l'exposition "Pinceaux de lumière : du modèle au vitrail" au Musée national du Moyen âge-Thermes et hôtel de Cluny du 18 octobre 2006 au 15 janvier 2007.

Le texte est d'un niveau trop élevé pour le cycle 3 mais les reproductions sont de très bonne qualité et permettent de mettre en place un travail artistique et de réflexion avec les élèves. Le document présente

l'évolution du vitrail du XIIIe au XVe siècle, à travers plusieurs lieux représentatifs.

- POTVIN, Manon. *Les matériaux de l'art : à propos des arts précieux du Moyen Âge : visite au Département des objets d'art.* Paris : Musée du Louvre, Service culturel action éducative, 1997. 1 vol., 104 p.

Ce dossier pour enseignants s'attarde sur les matériaux utilisés en art pour le Moyen Âge. Chaque œuvre présentée est prétexte à une présentation du matériau utilisé et de son historique, de même qu'un historique de l'utilisation des différents matériaux dans l'art, y compris moderne, pour ouvrir vers d'autres périodes. Enfin des activités artistiques à réaliser en classe sont proposées.

- La chevalerie. *TDC*. 15 janvier 2006, n°908.

Ce périodique propose un ensemble de documents de tous types sur la chevalerie, ses codes et ses valeurs. Les documents sont peut être difficiles, si ce n'est que le périodique propose une partie cycle 3. Cependant les illustrations sont tout à fait exploitables et est proposé au début un dossier destiné aux enseignants.

Les arts du son et du spectacle vivant :

- KERSALE Patrick. *Instruments et musique du Moyen Âge.* Lyon : Lugdivine, 2008. 2 DVD . (Thèm'axe ; 7)

Ces DVD abordent tous les aspects de l'art musical du Moyen Âge. Aussi bien les chants, que les instruments en passant par les danses traditionnelles. Idéal pour aborder la musique médiévale autrement avec les élèves.

- Les Moines de Silos (ens. Voc). *Canto gregoriano.* EMI Classics, 2008. 2 disques compacts + 1 livret ([8] p.).

2 CD audio qui permettent aux enfants de découvrir le chant grégorien. Plusieurs types de chants sont représentés dans ces CD et l'écoute permet d'exercer l'oreille de l'élève de façon à ce qu'il puisse distinguer ces chants vocaux.

- *Trésors Moyen Âge.* [S.l]: BMG France, 2004. 4 disques compacts + 1 livret ([6 p.]).

4 CD audio qui permettent d'explorer toutes les musiques du Moyen Âge. D'Adam de la Halle à la musique sacrée, un grand choix de morceaux vous permettront de donner à écouter la diversité musicale médiévale.

Les arts visuels :

- *Le calendrier du portail Saint-Ursin.* [Bourges] : CDDP du Cher ; [Châteauroux] : CDDP de l'Indre, 1982. 13 diapositives + 12 photographies + 1 dossier.

Ces diapositives représentent le tympan de la porte Saint-Ursin, dernier vestige de la collégiale reconstruite au XI^e siècle pour abriter les reliques du saint fondateur de l'Église de Bourges. Ce tympan est en fait un calendrier présentant les douze mois à travers des scènes de la vie médiévale quotidienne.

- ERLANDE-BRANDEBURG Alain. *Quand les cathédrales étaient peintes*. [Paris] : Gallimard, DL 2009 .1 vol., 175 p. (Découvertes Gallimard : arts ; 180).

Le texte est difficile pour des enfants en cycle 3 mais le contenu est riche et témoigne d'un temps où effectivement les cathédrales étaient peintes, réalité historique effacée aujourd'hui. De plus il aborde les siècles des bâtisseurs, non seulement d'édifices religieux mais aussi de villes entières et de fortifications.

- FONTANEL, Béatrice. *Merveilleux Moyen Âge*. Paris : Palette, 2010. 1 vol., 88 p.

Le Moyen Âge est une époque faste pour le livre et particulièrement pour sa décoration. Cet ouvrage nous présente ici une sélection d'enluminures sur le thème du bestiaire. Des créatures fantastiques, ainsi que des chevaliers plus grands que les châteaux apparaissent au fil des pages. Chaque enluminure est décrite et commentée.

- GIRARDET Sylvie, MERLEAU-PONTY Claire, SALLAS Nestor (ill.). *Giotto peint les murs*. Paris : Seuil : Réunion des musées nationaux, 1995. 1 vol., 35 p. (Salut l'artiste !)

Cet ouvrage permet de travailler autour des différents tableaux et fresques de Giotto. Toutes les œuvres présentées ici sont prétexte à un jeu d'association, de recherche... Comment s'amuser avec cet art du Moyen âge ! De plus les reproductions sont de très bonne qualité.



Annexe n°7 : Questionnaire d'évaluation des mallettes pédagogiques.

L'évaluation des mallettes pédagogiques.

Pour pouvoir au mieux évaluer nos mallettes et les perfectionner par la suite, nous vous faisons parvenir ce petit questionnaire qui se rapporte à la dernière mallette que vous avez empruntée. Merci de prendre quelques minutes pour y répondre. Si vous en avez emprunté plusieurs, vous pouvez renvoyer un questionnaire par mallette. Grâce à cela nous espérons améliorer nos services pour répondre à vos attentes.

Cordialement.

La médiathèque du CDDP 36

*Obligatoire

Nom, Prénom :

Quelle mallette avez-vous empruntée ? *

Avez-vous utilisé la mallette ?

- Complètement
- Partiellement
- Pas du tout

Si partiellement ou pas du tout, pourquoi ?

Est ce qu'elle répond à votre attente ?

- oui
- non

Si non pourquoi ?

Quel support avez-vous le plus utilisé ?

- Documentaires
- Fictions
- DVD
- CD
- CD ROM
- VHS
- Diapositives
- Affiches
- Guides pédagogiques
- Fiches d'exploitation

Au contraire lequel avez-vous le moins utilisé ?

- Documentaires
- Fictions
- DVD
- CD
- CD ROM
- VHS
- Diapositives
- Affiches
- Guides pédagogiques
- Fiches d'exploitation

Quels supports auriez-vous aimé trouver ?

- Documentaires
- Fictions

- DVD
- CD
- CD ROM
- VHS
- Diapositives
- Affiches
- Guides pédagogiques
- Fiches d'exploitation
- Autre :

Quel est votre avis quant à l'ensemble des documents ?

- Adaptés au niveau
- Non adaptés au niveau
- Trop de documents
- Pas assez de documents
- Thème trop large
- Thème trop restreint
- Documents récents
- Documents trop anciens
- Exploitation pédagogique suffisante
- Exploitation pédagogique insuffisante
- Autre :

Quelle utilisation faites vous des documents ?

- Usage exclusif par l'enseignant
- Usage par les élèves en classe
- Usage par les élèves hors classe
- Autre :

En ce qui concerne les mallettes contenant des albums et/ou des romans, comment avez vous procédé ?

- Lecture sur place par l'élève
- Lecture sur place par l'enseignant

- Prêt libre
- Prêt imposé
- Exploitation par l'élève (compte-rendu, fiches de lecture...)
- Autre :

Accepteriez-vous de partager vos séquences de travail réalisées à partir de cette mallette (si oui, nous vous contacterons) ?

- Oui
- Non

Avez-vous d'autres remarques concernant cette mallette ?

Avez-vous d'autres remarques concernant les mallettes empruntées au cours de cette année (si vous voulez détailler, vous pouvez utiliser ce questionnaire pour chaque mallette que vous souhaitez commenter) ?

Autres avis ou suggestions ?



Envoyer

Fourni par [Google Documents](#) [Signaler un cas d'utilisation abusive](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Clauses additionnelles](#)